

Engagement et mobilisation

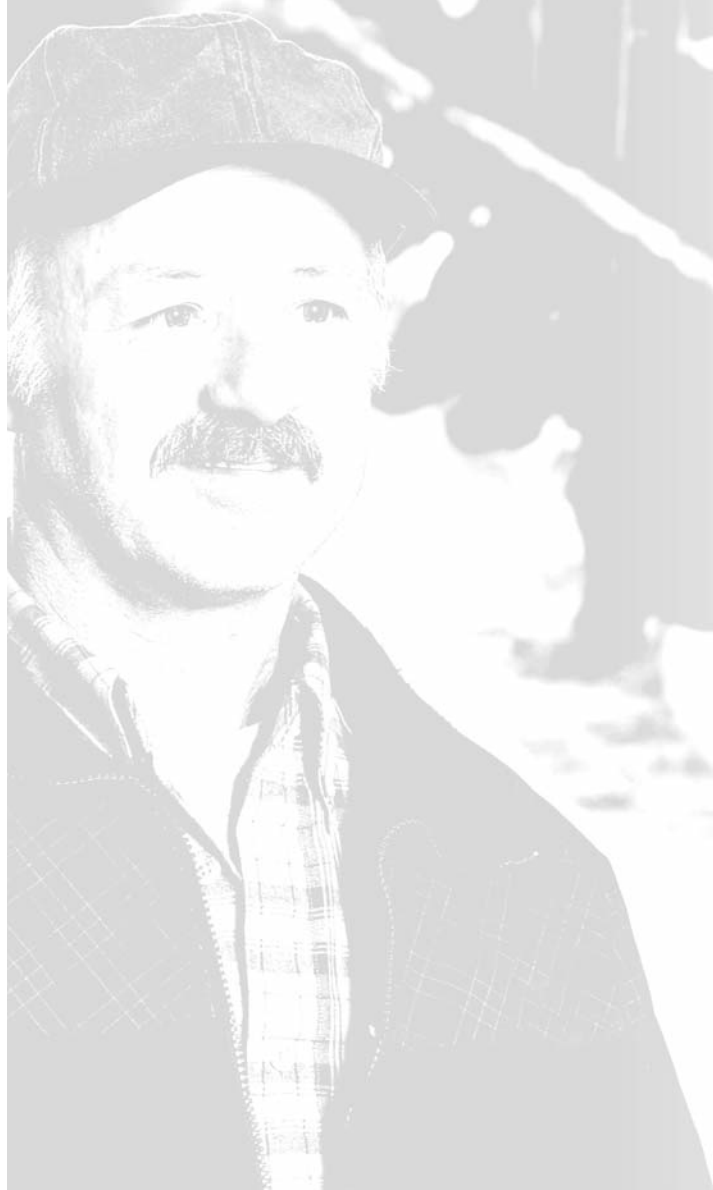
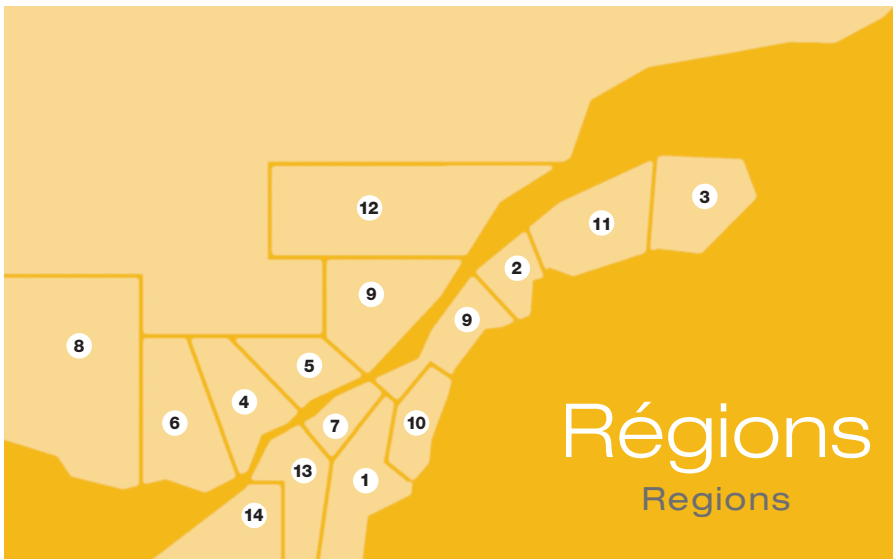


Table des matières

Table of Contents

4	Régions Regions	29	Contingentement Quota
5	Engagement et mobilisation Involvement and Mobilization	32	Rolland Dumais : défendre son métier, ça va de soi Rolland Dumais: Defending his Profession is Self-Evident
6	André Allie : aimer rendre service André Allie: Lending a Helping Hand	34	Contrôle de la qualité Quality Control
8	Message du président Message from the Chairman	37	Contrôle du volume et de la composition Volume and Composition Control
10	Conseil d'administration Board of Directors	39	Finances et administration Finance and Administration
12	Structure organisationnelle Organization Chart	41	Technologie et information de gestion Technology and Management Information
14	Faits saillants 2004 Highlights – 2004	42	Recherche économique Economic Studies
18	Alain Gélinas : s'impliquer pour faire bouger Alain Gélinas: Getting Involved to Get Things Moving	45	Communications et vie syndicale Communications and Union Support
20	Politique laitière nationale National Dairy Policy	47	Publicité et promotion Advertising and Promotion
23	Mise en marché du lait Milk Marketing	51	États financiers Financial Statements
25	Transport du lait Milk Transportation		

Dans le présent document, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes.
In this document, the masculine pronoun refers to both men and women.



Régions

Regions

1 ESTRIE

* *Mariane Paré*
4300, boul. Bourque
Rock Forest (Québec)
J1N 2A6
Téléphone: (819) 346-8905
Télécopieur: (819) 346-2533
Courriel: estrfplq@upa.qc.ca

2 CÔTE-DU-SUD

* *Isabelle Desrosiers*
1120, 6^e Avenue, bureau 100
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0
Téléphone: (418) 856-3044
Télécopieur: (418) 856-5199
Courriel: cdusfplq@upa.qc.ca

3 GASPÉSIE-LES ÎLES

* *Charles-Edmond Landry*
172, boul. Perron Est
New Richmond (Québec)
G0C 2B0
Téléphone: (418) 392-4466
Télécopieur: (418) 392-4862
Courriel: gaspfplq@upa.qc.ca

4 LANAUDIÈRE

* *Nathalie Michaud*
110, rue Beaudry Nord
Joliette (Québec)
J6E 6A5
Téléphone: (450) 753-7486
Télécopieur: (450) 759-7610
Courriel: lanafplq@upa.qc.ca

5 MAURICIE

* *Réjean Gervais*
230, rue Vachon
Trois-Rivières (Québec)
G8T 8Y2
Téléphone: (819) 378-4033
Télécopieur: (819) 371-2712
Courriel: maurfplq@upa.qc.ca

6 OUTAOUAIS- LAURENTIDES

* *Serge Deshaies*
55, rue Grignon
Saint-Eustache (Québec)
J7P 4X1
Téléphone: (450) 472-0440
Télécopieur: (450) 472-8386
Courriel: laurfplq@upa.qc.ca

7 CENTRE-DU-QUÉBEC

* *Normand Trodéchaud*
1940, rue des Pins
Nicolet (Québec)
J3T 1Z9
Téléphone: (819) 293-5838
Télécopieur: (819) 293-6698
Courriel: splc@upa.qc.ca

8 ABITIBI- TÉMISCAMINGUE

* *Luc Charest*
970, avenue Larivière
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 4K5
Téléphone: (819) 762-0833
Télécopieur: (819) 762-0575
Courriel: abittfplq@upa.qc.ca

9 QUÉBEC

* *Hubert Boivin*
5185, rue Rideau
Québec (Québec)
G2E 5S2
Téléphone: (418) 872-0770
Télécopieur: (418) 872-3386
Courriel: quebfplq@upa.qc.ca

10 BEAUCE

* *Mario Rodrigue*
2550, 127^e Rue
Saint-Georges-Est (Québec)
G5Y 5L1
Téléphone: (418) 228-5588
Télécopieur: (418) 228-3943
Courriel: bcefplq@upa.qc.ca

11 BAS-SAINT-LAURENT

* *Éric Pagé*
284, rue Potvin
Rimouski (Québec)
G5L 7P5
Téléphone: (418) 723-2424
Télécopieur: (418) 723-6045
Courriel: bstfplq@upa.qc.ca

12 SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

* *Claire Simard*
3635, rue Panet
Jonquière (Québec)
G7X 8T7
Téléphone: (418) 542-5666
Télécopieur: (418) 542-3011
Courriel: sagfplq@upa.qc.ca

13 SAINT-HYACINTHE

* *Roch Guay*
3800, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 8E3
Téléphone: (450) 774-9154
(450) 467-1124
Télécopieur: (450) 261-5248
Courriel: sthyfplq@upa.qc.ca

14 SAINT-JEAN – VALLEYFIELD

* *Catherine Turgeon*
6, rue Dumoulin
Saint-Rémi (Québec)
J0L 2L0
Téléphone: (450) 454-5115
Télécopieur: (450) 454-6918
Courriel: stjvfplq@upa.qc.ca

* Secrétaire
* Secretary



Engagement et mobilisation

LES PETITS GESTES QUI CONTRIBUENT AU SUCCÈS D'ENSEMBLE

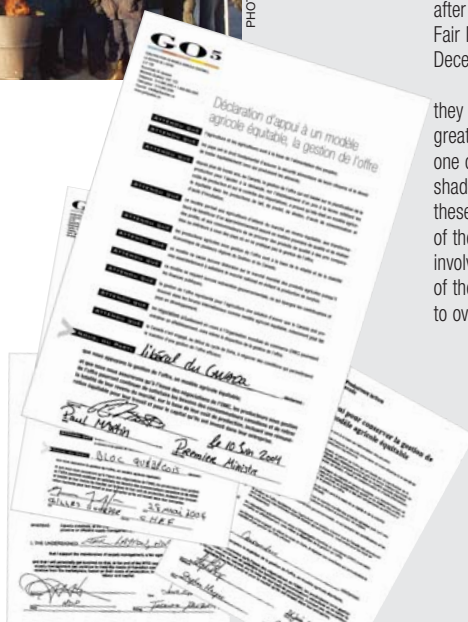
L'année 2004 a été particulièrement intense au plan de la mobilisation et de l'engagement syndical.

La défense de la gestion de l'offre, dans le cadre des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a continué de nous mobiliser. Il y a eu, au printemps, les lancements régionaux de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre. Puis, en pleine campagne électorale fédérale, en juin, un blitz de signatures de la Déclaration d'appui à la gestion de l'offre par les candidats et chefs des partis politiques. À l'automne, la mobilisation autour du dossier de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) s'est intensifiée après 18 mois de crise. Et pour finir l'année, le Convoi pour un lait équitable s'est mis en branle, début décembre, pour obtenir un juste prix pour le lait.

Toutes ces actions ont donné des résultats. Elles ont pu être menées grâce à l'adhésion et à l'implication des producteurs. Ils ont été très nombreux à s'investir dans l'une ou l'autre de ces opérations, souvent dans l'ombre et dans la plus grande discrétion. Les pages thématiques du rapport annuel 2004 illustrent l'engagement de trois de ces producteurs qui, par de petits gestes, ont contribué au succès d'ensemble de ces grands moments de mobilisation.



PHOTO: TCN

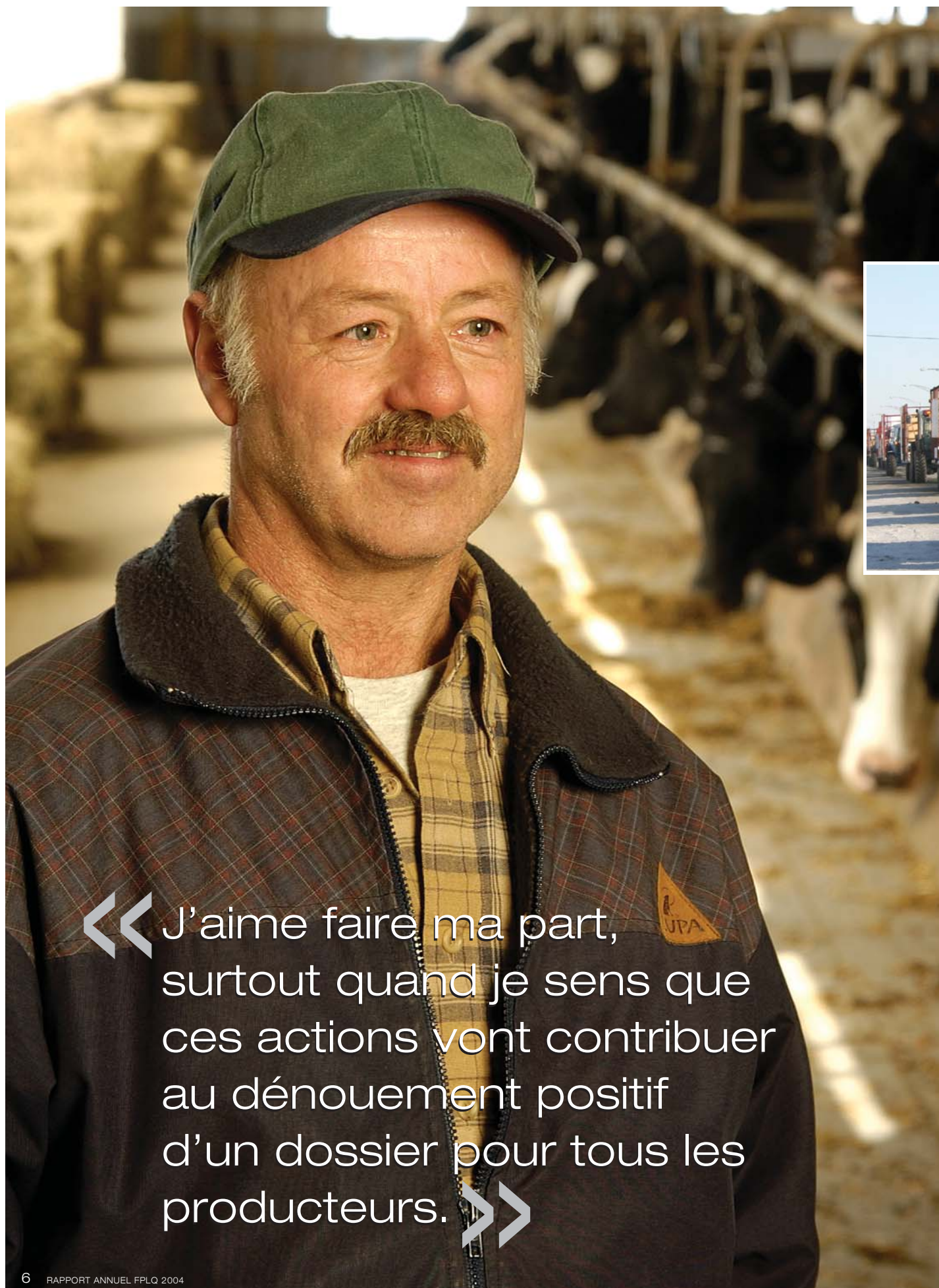


Involvement and Mobilization

The year 2004 was especially intense in terms of union involvement and mobilization.

The defence of supply management within the context of the World Trade Organization (WTO) negotiations continued to mobilize us. The regional launches of the GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management were held in the spring. Then, in the midst of the June federal election campaign, a signature blitz was organized to have the political party leaders and candidates endorse the Declaration of Support for Supply Management. In the fall, mobilization around the Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE) issue intensified after 18 months of crisis. And to end the year, the Fair Milk Convoy was kicked off at the beginning of December to obtain a fair price for milk.

All these actions produced results. Above all, they necessitated the involvement and support of a great many producers who invested their efforts in one or more of these activities, often in the shadows and with the greatest discretion. To mark these high points of mobilization, the theme pages of the 2004 Annual Report will illustrate the involvement of three producers from the perspective of the small gestures they make, which contribute to overall success.



« J'aime faire ma part,
surtout quand je sens que
ces actions vont contribuer
au dénouement positif
d'un dossier pour tous les
producteurs. »

André Allie

aimer rendre service



Le passage du Convoi pour un lait équitable a su attirer l'attention. Les 14 membres ont mis fin à leur périple à Saint-Hyacinthe, le 15 décembre, la CCL ayant rendu sa décision.

The Fair Milk Convoy attracted attention as it passed through Quebec. The 14 members ended their journey in Saint-Hyacinthe on December 15, since the CCL had rendered its decision.



Non seulement André Allie connaît tout le monde de son entourage, mais il aime les gens. Rendre service fait partie de son quotidien. C'est encore plus facile pour lui de dire « oui » quand il s'agit d'aider d'autres producteurs laitiers.

En production laitière depuis bientôt 40 ans à Saint-Cyrille-de-Wendover, près de Drummondville, André Allie a été fort actif en décembre. Grâce à ses démarches, le maire a consenti au blocus de l'abattoir dans le rang d'à côté, les communications avec les policiers ont été facilitées et les terrains ont vite été trouvés pour y installer les roulottes. Aussitôt le blocus levé, André fut de nouveau sollicité. Les membres du parcours « sud » du Convoi pour un lait équitable étaient retardés à cause du mauvais temps. Au bout d'une couple d'heures et de plusieurs coups de fil, André a trouvé des producteurs de sa municipalité disposés à héberger les membres du Convoi, un producteur pour laver les tracteurs et un autre pour accueillir les véhicules et s'occuper de recharger les batteries !



André Allie et Doris Dupré, des gens sympathiques et dévoués.

André Allie and Doris Dupré, friendly and dedicated farmers.

Lending a Helping Hand

“I like to do my share, especially when I feel these actions will contribute to a positive outcome for all producers.”

André Allie not only knows everybody around him, but he likes people. Lending a helping hand is part of his daily life. It's even easier for him to say “yes” when this means helping other dairy producers.

Involved in dairy production for nearly 40 years at Saint-Cyrille-de-Wendover, near Drummondville, André Allie was very active in December. Thanks to his lobbying, the Mayor consented to the blockade of the slaughterhouse on the neighbouring range, communications with police officers were facilitated and land was quickly found to set up the trailers. As soon as the blockade was lifted, André was solicited again. The members of the “southern” route of the Fair Milk Convoy were behind schedule because of bad weather. After a couple of hours and several phone calls, André found producers nearby to host the convoy members, a producer to wash the tractors and another to accommodate the vehicles and recharge the batteries!

Message du président



Comme en fait foi le thème de notre rapport annuel, l'année 2004 a été particulièrement significative au chapitre de l'engagement et de la mobilisation des productrices et producteurs de lait du Québec. Nos efforts n'ont pas été vains.

La crise des revenus que nous vivons depuis déjà quelques années a continué de figurer en haut de la liste des priorités. L'obtention d'une hausse du prix du lait à la ferme permettant à 50 % des producteurs de lait du Canada de couvrir leur coût de production demeurerait l'un des principaux éléments de solution à cette crise. Tous les producteurs canadiens étaient solidaires dans la demande d'une augmentation de 7 ¢ le litre qui nous aurait permis d'atteindre cet objectif légitime. En décembre, nous avons fait un pas important dans la bonne direction avec la hausse de 5 ¢ annoncée par la Commission canadienne du lait (CCL).

Je suis convaincu que les efforts déployés au Québec, notamment par l'organisation du Convoi pour un lait équitable, ont contribué à cette avancée majeure. En plus de nous permettre d'obtenir un meilleur prix, cette mobilisation nous a donné l'occasion de sensibiliser nos concitoyens à la justesse de nos demandes.

Notre lutte pour un juste revenu ne s'est pas arrêtée avec le Convoi le 10 décembre, après l'annonce de la CCL. L'assemblée générale spéciale du 15 décembre nous a confié le mandat de procéder avec nos collègues des autres provinces à une révision de la formule d'établissement du prix du lait afin de l'adapter à la nouvelle réalité. Nous avons fait un pas en avant avec l'accord, à la fin de l'année, sur le prix du lait de classe 1 – incluant un nouveau mécanisme d'indexation – intervenu entre les producteurs et les transformateurs des provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5). Cette assemblée nous a aussi mandatés de mettre un frein à l'importation d'ingrédients laitiers à rabais. Le gouvernement canadien devra resserrer ses contrôles aux frontières afin d'empêcher de telles substances d'entrer au pays. En plus de faire perdre d'importants revenus aux producteurs laitiers, cette pratique prive les consommateurs de produits de qualité qui devraient normalement être composés de lait et de crème produits ici.

La croissance importante des surplus de solides non gras provient en bonne partie de ce relâchement du contrôle aux frontières. Elle est toutefois partiellement attribuable à la modification du ratio solides non gras/gras à la ferme. C'est pourquoi nous avons instauré des mesures de responsabilisation individuelle en novembre 2004. Nous assumons notre part de responsabilité, c'est maintenant au gouvernement d'en faire autant.

Par ailleurs, la Fédération des producteurs de lait du Québec a joint ses efforts à ceux de la Fédération des producteurs de bovins du Québec et de l'Union des producteurs agricoles dans le dossier de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Nous avons été étroitement associés à la stratégie

de mobilisation de l'automne 2004 qui nous a conduits à un dénouement. L'achat de l'abattoir Colbex et l'engagement du gouvernement du Québec à assurer un prix plancher pour les vaches de réforme devraient permettre d'améliorer la situation. Toutefois, il faut déplorer la lenteur du gouvernement fédéral à suivre le provincial dans ces mesures adaptées à la réalité des producteurs de lait. À la fin de l'année, il n'y avait rien de réglé de ce côté.

Au niveau international, après l'échec de Cancún, les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont redémarré en 2004. Les pays membres ont signé en juillet un accord-cadre sur le commerce agricole qui laisse au Canada une marge de manœuvre pour préserver la gestion de l'offre à l'issue des négociations. Ce résultat n'est pas étranger aux efforts déployés par G05 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre. Les actions de la Coalition ont contribué à motiver les gouvernements à défendre notre modèle équitable dans ces négociations.

De solides efforts de sollicitation d'appui à cette coalition ont été réalisés en 2004. La Coalition a reçu un soutien de taille avec le recrutement, à titre de conseiller, de l'ancien premier ministre du Québec, Pierre-Marc Johnson. Lors de la campagne électorale fédérale, en juin, une opération de signatures de la Déclaration d'appui à la gestion de l'offre a connu un succès remarquable. Nous avons obtenu la signature de Paul Martin, chef du Parti libéral du Canada et celle de Gilles Duceppe, chef du Bloc québécois, ainsi que celles de 65 candidats, dont 32 ont été élus. L'initiative a été reprise par Les Producteurs laitiers du Canada et les deux autres chefs de parti, Steven Harper, du Parti conservateur, et Jack Layton, du Nouveau Parti démocratique, ont finalement paraphé le document.

Les paroles s'envolent, les écrits restent. Ces engagements seront donc précieux pour la suite des choses car la partie est loin d'être gagnée. Nous devons demeurer vigilants et redoubler d'ardeur afin que le gouvernement canadien défende nos intérêts à l'OMC avec conviction.

Je crois que nous pouvons être fiers du travail que nous avons accompli en 2004. Les résultats de nos actions démontrent que l'on peut réaliser de grandes choses par l'engagement, la mobilisation et la solidarité. Cette mobilisation, cet engagement et la contribution de tous, aussi modeste soit-elle, nous assureront un avenir meilleur.



Marcel Groleau, président

Message from the Chairman

As shown by the theme of our Annual Report, 2004 has been particularly significant in terms of the commitment and mobilization of Quebec dairy producers. Our efforts have not been in vain.

The income crisis we have been living through for the past few years is still at the top of the priority list. Obtaining an increase in the farmgate price of milk that allows 50% of dairy producers in Canada to cover their costs was one of the main solutions to this crisis. All Canadian producers were in solidarity in demanding a 7¢ per litre increase, which would have allowed us to achieve this legitimate objective. In December we made a major step forward in this direction with the 5¢ increase announced by the Canadian Dairy Commission (CDC).

I am convinced that the efforts deployed in Quebec, particularly the organization of the Fair Milk Convoy, contributed to this major breakthrough. In addition to allowing us to obtain a better price, this mobilization helped us make our fellow citizens aware of the justness of our demands.

Our struggle for a fair income did not stop with the convoy on December 10 after the CDC announcement. The Special General Meeting of December 15 mandated us to proceed with our colleagues in other provinces with a review of the milk pricing formula to adapt it to the new reality. A step was taken in this direction with the year-end agreement on the price of Class 1 milk – including a new indexing formula – entered into between the producers and processors of the provinces of the All-Milk Pooling Agreement (P5). This Meeting also mandated us to put a stop to imports of discount dairy ingredients. The Government of Canada will have to tighten its border controls to prevent such substances from entering the country. In addition to causing dairy producers to lose substantial income, this practice deprives consumers of quality products which normally should be composed of milk and cream produced here.

The major growth in the quantity of solids non-fat in excess of market needs is largely due to this slackening of border controls. However, part of this growth can be attributed to the alteration of the solids non-fat/fat ratio on the farm. This is why we instituted individual accountability measures in November 2004. We are assuming our share of the responsibility – it's now up to the federal government to do the same.

The Federation also joined forces with the Fédération des producteurs de bovins du Québec and the Union des producteurs agricoles on the Bovine Spongiform Encephalopathy issue. We were closely associated with the fall 2004 mobilization strategy which led us to a breakthrough. The purchase of the Colbex plant and the Quebec government's commitment to guarantee a floor price for cull cows should improve the situation. However, we must deplore the federal government's slowness in following the provincial lead in adopting measures adapted to the dairy producer's reality. At the end of the year, nothing had been settled at the federal end.

At the international level, after the failure of Cancun, the World Trade Organization (WTO) negotiations began again in 2004. In July, member countries signed an Agricultural Framework Agreement, which gives Canada leeway to preserve supply management following the negotiations. This outcome is not totally unrelated to the efforts deployed by the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management. The Coalition's actions helped motivate governments to defend our fair agricultural model in these negotiations.

Strong efforts to recruit support for this Coalition were made in 2004. The Coalition received high-profile support by recruiting former Quebec Premier Pierre-Marc Johnson as an adviser. During the federal election campaign in June, a strategy to obtain signatures on a declaration of support for supply management was a remarkable success. We obtained the signatures of Paul Martin, leader of the Liberal Party of Canada, and Gilles Duceppe, leader of the Bloc québécois, as well as 65 candidates, 32 of whom were eventually elected. The initiative was taken up by the Dairy Farmers of Canada and the other two party leaders, Steven Harper of the Conservative Party and Jack Layton of the New Democratic Party, finally signed the document.

The spoken word is fleeting but the written word remains. These commitments are invaluable in what is coming up, for the game is far from won. We will have to remain vigilant and work twice as hard to ensure that the Government of Canada shows conviction in defending our interests at the WTO.

I believe we can be proud of what was accomplished in 2004. The results of our efforts show that great things can be achieved through commitment, mobilization and solidarity. This mobilization, this commitment and every one's contribution, no matter how modest it may be at an individual level, will lead to assuring all of us of a better future.



Marcel Groleau, Chairman

Conseil d'administration

Board of Directors

Marcel Groleau, président *Chairman* – Québec

Gilbert Perreault, 1^{er} vice-président *1st Vice-Chairman* – Lanaudière

Gilbert Rioux, 2^e vice-président *2nd Vice-Chairman* – Bas-Saint-Laurent

Jean-Luc Leclair, membre de l'exécutif *Executive Member* – Centre-du-Québec

Pierre Lampron, membre de l'exécutif *Executive Member* – Mauricie

Luc Quintal, membre *Member* – Saint-Jean-Valleyfield

Normand Barriault, membre *Member* – Gaspésie-Les Îles

Chris Judd, membre *Member* – Outaouais-Laurentides

Réjean Lavallée, membre *Member* – Saint-Hyacinthe

André Campeau, membre *Member* – Beauce

Marc Richard, membre *Member* – Côte-du-Sud

Michel Potvin, membre *Member* – Saguenay-Lac-Saint-Jean

Bruno Letendre, membre *Member* – Estrie

Gabriel Rancourt, membre *Member* – Abitibi-Témiscamingue

Benoît Tardif, membre adjoint *Observer member* – Québec



Normand Barriault

Chris Judd

Réjean Lavallée

André Campeau

Michel Potvin

Luc Quintal

Gilbert Rioux

Marcel Groleau

Marc Richard

Bruno Letendre

Benoît Tardif

Jean-Luc Leclair

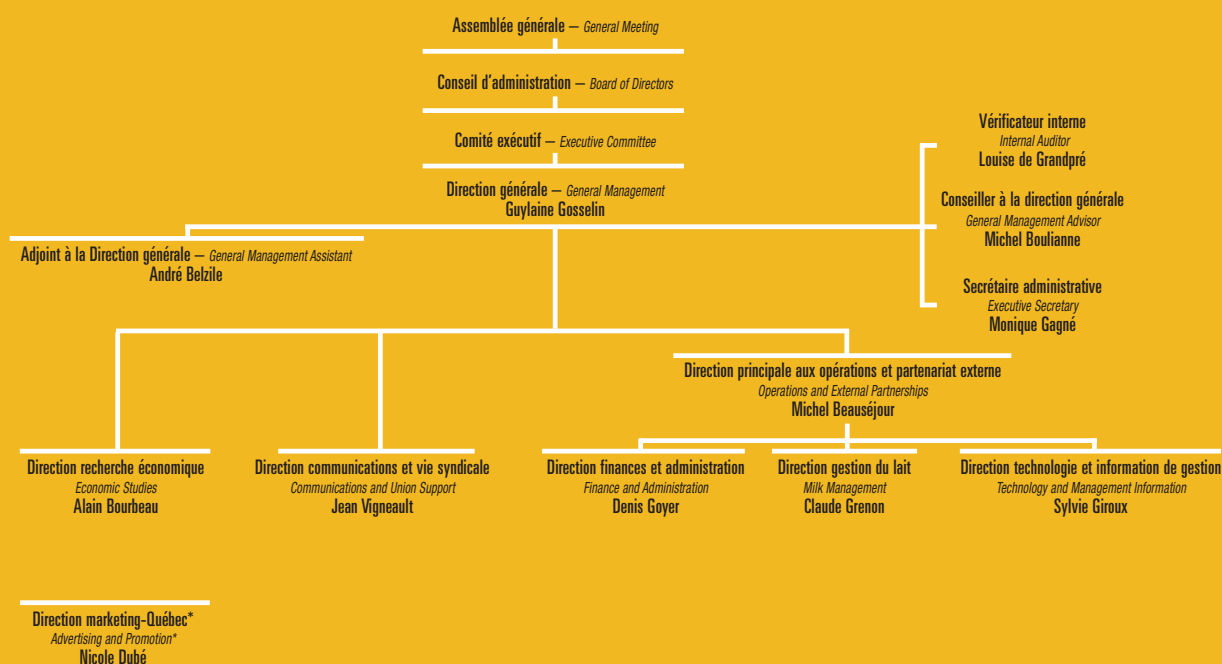
Gilbert Perreault

Pierre Lampron

Gabriel Rancourt

Structure organisationnelle

Organization Chart



* En 2004, la Direction marketing a relevé des Producteurs laitiers du Canada
 * In 2004, the Marketing Department was part of Dairy Farmers of Canada



Michel Beauséjour

Alain Bourbeau

Sylvie Giroux

Denis Goyer

Jean Vigneault

André Belzile

Monique Gagné

Louise de Grandpré

Claude Grenon

Guylaine Gosselin

Nicole Dubé

Michel Boulianne

Faits saillants 2004

Crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine

La fermeture de la frontière américaine au bœuf canadien, depuis la découverte, en mai 2003, d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en Alberta, a aggravé une situation financière déjà difficile pour les producteurs de lait du Québec. Ils ont subi, de mai 2003 à décembre 2004, des pertes engendrées par l'ESB estimées à 150 millions de dollars. Les différents programmes d'aide annoncés depuis le début de la crise ne compensent qu'une partie de ces pertes, environ 30 %. Les producteurs ont donc assumé pour quelque 100 millions de dollars de pertes, soit 13 000 \$ en moyenne par ferme laitière.

À l'automne 2004, la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) a collaboré avec la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) et l'Union des producteurs agricoles (UPA) à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie provinciale de mobilisation visant à obtenir un prix plancher de 42 ¢ la livre pour la vache de réforme au Québec.

Conventions de mise en marché du lait

La négociation des nouvelles Conventions de mise en marché du lait (CMM), débutée en 2003, s'est terminée en juin 2004 par une entente de principe sur la majorité des points en litige. L'arbitrage a été cependant nécessaire pour déterminer les règles à suivre pour l'approvisionnement en lait des usines pendant les fêtes. Enfin, une nouvelle convention d'analyse de la composition du lait, basée maintenant sur un échantillon de lait frais, assure désormais un partage égal du financement de ce programme entre les transformateurs et la Fédération. Cette convention est annexée aux CMM.

Modification du droit de produire des producteurs

La quantité de quota non négociable est passée de 4 % à 5 % le 1^{er} mars 2004. Cette hausse a été effectuée après analyse des niveaux de production de la province et des marchés, et pour tenir compte de l'augmentation, en octobre 2003, du quota de la province qui n'avait pas alors été émis aux producteurs.

Enfin, au début de l'année laitière 2004-2005, le Québec a ajusté sa production au quota alloué à la province en tenant compte de la réduction survenue en juin et d'une baisse prévisible du marché canadien. Le quota non négociable a été ramené de 5 % à 3 % au 1^{er} août 2004.

La FPBQ, la FPLQ et l'UPA ont déployé une stratégie commune au mois de novembre afin de relancer le dossier de l'ESB dans l'opinion publique, après 18 mois de crise. L'ensemble de la stratégie a donné lieu à une couverture médiatique exceptionnelle et à un appui sans équivoque du public.

The FPBQ, the FPLQ and the UPA deployed a common strategy in November to revive public opinion on the BSE issue after 18 months of crisis. The strategy resulted in outstanding media coverage and unequivocal public support.





Les 14 membres du Convoi pour un lait équitable ont mis fin à leur périple le 15 décembre à Saint-Hyacinthe. Un point de presse, donné par le président de la Fédération, a précédé la tenue d'une assemblée générale extraordinaire des délégués, qui ont décidé des priorités d'action pour 2005.

The 14 members of the Fair Milk Convoy ended their journey in Saint-Hyacinthe on December 15. A press briefing given by the Federation's Chairman preceded a Special General Meeting of the delegates who decided on action priorities for 2005.

Augmentation du prix du lait

Le 1^{er} février 2004, le prix cible du lait de transformation a augmenté de 2,19 ¢ le litre de lait standard. Cette décision de la Commission canadienne du lait (CCL) ne permet toujours pas à une majorité de producteurs de lait de couvrir leur coût de production ainsi que la rémunération de leur travail et de leur capital. Elle ne corrige pas non plus les pertes liées à la crise de l'ESB après compensations gouvernementales.

Par ailleurs, les producteurs ont obtenu 4 ¢ le litre d'augmentation pour le lait de classe 1, en février 2004, à la suite d'une décision de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Une partie seulement de cette somme a été partagée avec les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5), soit 2,58 ¢, l'équivalent de l'augmentation obtenue par les producteurs de lait ontariens.

Le 10 décembre 2004, la CCL a annoncé une hausse du prix cible du lait de transformation de 5 ¢ le litre pour le 1^{er} février 2005. Il aurait fallu 7 ¢ le litre pour qu'au moins 50 % des producteurs puissent couvrir leur coût de production.

Convoi pour un lait équitable

Un convoi composé de deux productrices et de douze producteurs de lait, représentant chacun une région du Québec, s'était mis en branle vers Ottawa afin de sensibiliser la population et les politiciens à la nécessité d'une augmentation du prix du lait. Les membres du Convoi allaient entendre l'annonce de la CCL de la bouche même de son président, John Core, mais ont dû mettre fin à leur périple avant terme, la CCL ayant fait part de sa décision cinq jours avant la date prévue de leur arrivée à Ottawa.

Highlights – 2004

BOVINE SPONGIFORM ENCEPHALOPATHY CRISIS

The closing of the U.S. border to Canadian beef since the discovery of a case of Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE) in Alberta in May 2003 exacerbated a financial situation that was already difficult for Quebec dairy producers. From May 2003 to December 2004, the losses caused by BSE are estimated at \$150 million. The various assistance programs announced since the beginning of the crisis only compensate for a portion of these losses, about 30%. Producers have incurred losses of around \$100 million, an average of about \$13,000 per dairy farm.

In fall 2004, the Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) collaborated with the Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) and the Union des producteurs agricoles (UPA) to develop and implement a provincial mobilization strategy with the aim of obtaining a floor price of 42¢ per pound for cull cows in Quebec.

MARKETING AGREEMENTS

The negotiation of new Marketing Agreements, which began in 2003, ended in June 2004 with an agreement in principle on most of the points in dispute. However, arbitration was necessary to determine rules for supplying milk to plants during the holiday period. Finally, a new milk composition analysis agreement, which now uses a fresh milk sample, henceforth ensures equal sharing of the cost of this program between the processors and the Federation. This agreement is appended to the Marketing Agreements.

ADJUSTMENT TO PRODUCERS' PRODUCTION ENTITLEMENT

Producers' non-tradable quota increased from 4% to 5% on March 1, 2004. This adjustment was made after analyzing the province's production levels and the markets, and to include the province's October 2003 increase which had not been issued to producers at that time.

Finally, at the beginning of the 2004-2005 dairy year, Quebec adjusted its production to the quota allotted to the province, taking into account the reduction of the production in June and a foreseeable decline in the Canadian market. The non tradable quota was lowered from 5% to 3% on August 1, 2004.

Organisation mondiale du commerce

Fin juillet 2004, les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) adoptaient un accord-cadre sur le commerce agricole. Les signataires de l'entente travaillent maintenant à en établir les modalités. À la fin de 2005, ils devront avoir fini de chiffrer les engagements qu'ils ont pris.

Coalition G05

Divers événements ont eu lieu en mars et en avril 2004, lors des lancements régionaux de G05 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre dans huit villes du Québec. La Coalition et son conseiller principal, Pierre-Marc Johnson, ont également été très actifs au cours de la campagne électorale fédérale, en juin. Ils ont réussi à recueillir de nombreuses signatures à la Déclaration d'appui à la gestion de l'offre, et particulièrement celles des quatre chefs des partis fédéraux. La Coalition a aussi rendu publique une étude du professeur Daniel-Mercier Gouin intitulée *La gestion de l'offre en production laitière, un système de régulation toujours pertinent*.



À Québec, le 7 juin, la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, a participé à la tournée médiatique de la Coalition en présence du conseiller, Pierre-Marc Johnson, et des présidents des fédérations québécoises de producteurs sous gestion de l'offre, à savoir Marcel Groleau (lait), Gyslain Loyer (œufs d'incubation), Yves Baril (volailles) et Serge Lefebvre (œufs de consommation).

In Quebec City on June 7, Agriculture Minister Françoise Gauthier participated in the Coalition's media tour at an event attended by adviser Pierre-Marc Johnson and the Chairmen of Quebec federations representing producers under supply management, namely, Marcel Groleau (milk), Gyslain Loyer, (hatching eggs), Yves Baril (poultry) and Serge Lefebvre (table eggs).

INCREASE IN MILK PRICES

On February 1, 2004, the target price for industrial milk increased by 2.19¢ per litre of milk of standard composition. This decision by the Canadian Dairy Commission (CDC) still does not allow a majority of dairy producers to cover their cost of production and obtain a return on their labour and capital. It also does not offset losses related to the BSE crisis, even after government assistance.

The producers obtained a 4¢ per litre increase for Class 1 milk in February 2004 following a decision by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Only part of this sum was shared with the provinces of the All-Milk Pooling Agreement (P5), that is, 2.58¢, the equivalent of the increase obtained by Ontario dairy producers.

On December 10, 2004, the CDC announced an increase in the target price of industrial milk of 5¢ per litre for February 1, 2005. It would have taken 7¢ per litre to cover the cost of production of at least 50% of Canadian dairy farmers.

FAIR MILK CONVOY

Before this announcement, a convoy of dairy producers composed of two women and twelve men, each representing a region of Quebec, set out for Ottawa to raise the awareness of politicians and the public to the need of a fair milk price. The convoy hoped to hear the CDC's decision directly from its Chairman, John Core. The participants had to end their trek, since the CDC commissioners announced their decision five days before the convoy's arrival in Ottawa.

WORLD TRADE ORGANIZATION

At the end of July 2004, World Trade Organization (WTO) member countries adopted a framework agreement on agriculture. The signatories of the agreement are currently working out the applicable modalities. All details and figures on commitments made will have to be completed by the end of 2005.

G05 COALITION

Various events were held in March and April 2004 during the regional launches of G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management in eight Quebec cities. The Coalition and its principal advisor, Pierre-Marc Johnson, were also very active in the federal election campaign in June, which made it possible to gather many signatures on the Declaration of Support for Supply Management and, in particular, those of the four federal party leaders. The Coalition also released a study by Professor Daniel-Mercier Gouin entitled *Supply Management in the Dairy Sector, Still an Appropriate Regulation Method*.

Solides non gras : mesures de responsabilisation individuelle

La croissance des surplus de solides non gras (SNG), qui ont atteint 60 000 tonnes à la fin de l'année laitière 2003-2004, et les limites d'exportation strictes imposées au Canada par l'OMC ont eu un impact important sur le revenu des producteurs de lait et ont nécessité l'application de ces mesures.

Deux mesures en vue de diminuer les surplus structurels de SNG sont en vigueur au niveau de la ferme depuis le 1^{er} novembre 2004. Dans un premier temps, les producteurs doivent respecter un ratio mensuel maximal de solides non gras/gras (SNG/G) de 2,36. Les quantités de SNG excédentaires ne sont pas payées au producteur pour ce mois. Enfin, 3 \$/kg du prix de la protéine sont transférés vers la matière grasse.

Ces mesures découlent de la décision du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait qui oblige toutes les provinces à respecter un ratio plafond de SNG/G. L'objectif est d'atteindre d'ici deux ans un rapport SNG/G canadien de 2,30.

Programme de dons de lait et de produits laitiers

Le volume de lait engagé par les producteurs dans le Programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise, auquel contribuent également les transformateurs et les transporteurs de lait, s'élève à plus de 500 000 litres de lait pour l'année 2004. Il s'agit d'un volume supérieur à celui de 2003. Ce lait est transformé gratuitement au cours de l'année afin d'approvisionner régulièrement les banques alimentaires et les Moissons du Québec. Celles-ci acheminent le lait et les produits laitiers aux plus démunis par l'entremise de 18 centres de distribution, répartis dans tout le Québec.

Couleur de la margarine

Le 6 mai 2004, la Cour suprême du Canada a accepté d'entendre l'appel d'Unilever qui veut faire invalider la réglementation québécoise sur les succédanés, laquelle interdit de colorer la margarine de la même couleur que le beurre. Elle entendra la cause en 2005. La multinationale avait appelé du jugement de la Cour d'appel au plus haut tribunal du pays en novembre 2003. Rappelons que le 1^{er} octobre 2003, l'appel interjeté par Unilever du jugement de la Cour supérieure de mai 1999 avait été rejeté unanimement par la Cour d'appel, qui n'a retenu aucun des arguments de l'entreprise.

De plus, un groupe spécial, formé à la demande de l'Alberta en juillet 2004 en vertu du processus de règlement des différends de l'Accord sur le commerce intérieur, devrait voir si la réglementation québécoise sur la coloration de la margarine constitue un obstacle au commerce intérieur.

Consultation sur la valeur du quota

Dans le cadre d'un processus de réflexion et de consultation sur la valeur du quota, amorcé en 2003, une proposition introduisant le principe d'un prix plafond a été soumise à l'ensemble des producteurs de lait du Québec. Lors d'assemblées de consultation qui se sont tenues dans toutes les régions à l'automne 2004, les producteurs ont rejeté la proposition. Le Système centralisé de vente des quotas demeure donc inchangé.

SOLIDS NON-FAT: INDIVIDUAL ACCOUNTABILITY MEASURES

The growth of solids non-fat surplus (SNF), which reached 60,000 tonnes at the end of the 2003-2004 dairy year, and the strict export limits imposed on Canada by the WTO, had a major impact on dairy producers' revenue and necessitated the application of these measures.

Two measures to reduce the structural surplus of SNF have been in force at the farm level since November 1, 2004. Initially, producers have to comply with a maximum monthly solids non-fat/butterfat ratio (SNF/BF) of 2.36. The quantities of solids non-fat in excess of the ratio are not paid to the producer for that month. Finally, \$3/kg of the price of protein has been transferred to butterfat.

These measures arise from the decision by the Canadian Milk Supply Management Committee, which obliges all provinces to observe a maximum SNF/BF ratio. The objective is to achieve a Canadian SNF/BF ratio of 2.30 within two years.

MILK AND DAIRY PRODUCTS DONATION PROGRAM

The total quantities of milk committed by producers for food banks under the Quebec Dairy Industry Milk and Dairy Products Donation Program, to which processors and milk transporters also contribute, amounted to over 500,000 litres for 2004, a greater volume than in 2003. These quantities are processed free of charge all year round to ensure a regular supply to Quebec food banks. These banks distribute the milk and dairy products to the most disadvantaged population through 18 distribution centres spread throughout Quebec.

MARGARINE COLOURING

On May 6, 2004, the Supreme Court of Canada agreed to hear Unilever's appeal. Unilever is seeking to invalidate Quebec's regulations on dairy product substitutes, which prohibit colouring margarine the same colour as butter. The highest court in the land will hear Unilever's arguments in 2005. The multinational had filed this petition to the Supreme Court in November 2003. It will be recalled that on October 1, 2003, Unilever's appeal of the Superior Court's May 1999 ruling was dismissed unanimously by the Court of Appeal, which did not accept any of the company's arguments.

In addition, a Panel process initiated by Alberta in July 2004, and established under the dispute resolution process of the Agreement on Internal Trade, should examine whether Quebec's regulations on margarine colouring are an obstacle to internal trade.

CONSULTATIONS ON THE VALUE OF QUOTA

Within the context of a reflection and consultation process on the value of quota, initiated in 2003, a proposal to introduce the principle of a ceiling price was submitted to all Quebec dairy producers. At consultation meetings held in every region of Quebec in fall 2004, producers voted against the proposal. The Centralized Quota Sales System thus remains unchanged.



« En temps de crise, les producteurs travaillent encore plus fort sur leur ferme pour réaliser des économies d'échelle. Mais il faut aussi s'impliquer pour voir venir et faire bouger les dossiers. »

Des conférences de presse, comme celle à la ferme Gélanis, ont précédé le blocus de l'abattoir Colbex.

Press conferences, like the one at the Gélanis farm, preceded the Colbex slaughter plant blockade.



PHOTO: TGN

Alain Gélinas

s'impliquer pour faire bouger



Les parents d'Alain, Léo Gélinas et Pauline Deschênes, sont encore très actifs sur la ferme, au grand bonheur d'Alain et de Christiane et de leurs enfants, Lauriane et Dominique.

Alain's parents, Léo Gélinas and Pauline Deschênes, are still very active on the farm, to the great delight of Alain and Christiane and their children, Lauriane and Dominique.

Le 19 novembre, Alain Gélinas et sa conjointe, Christiane Richard, accueillait les médias à leur ferme de Saint-Boniface-de-Shawinigan pour dénoncer publiquement les conséquences des 18 mois de la crise de l'ESB. Cette conférence de presse a été l'une des premières activités régionales de la mobilisation générale des producteurs dans ce dossier. Il y a eu par la suite les fameux « dons » de vaches laitières aux ministres provinciaux et fédéraux et le blocus de Saint-Cyrille-de-Wendover.

Alain est propriétaire de la ferme familiale depuis 1997. Il a reçu les journalistes pour leur expliquer que la crise le touche personnellement et qu'il subit une perte de revenus importante directement attribuable au faible prix des vaches de réforme et à l'impossibilité d'exporter des taures aux États-Unis. Autant que Christiane, il reste cependant soucieux de valoriser la profession de producteur, même en ces temps difficiles. L'amélioration génétique de leur troupeau de bovins laitiers est pour eux source de grande fierté.

Getting Involved to Get Things Moving

"In times of crisis, producers work even harder on their farms to realize economies of scale. But it's also essential to get involved to see what's coming and move the issues in our favour."

Alain Gélinas and his wife, Christiane Richard, welcomed the media to their farm at Saint-Boniface-de-Shawinigan on November 19 for a press conference denouncing the consequences of the 18-month-long BSE crisis. This activity was one of the first regional steps of the producers' general mobilization on this issue and preceding the famous "gifts" of dairy cows to the provincial and federal Ministers and the blockade at Saint-Cyrille-de-Wendover.

Owner of the family farm since 1997, Alain received the media to comment on how the crisis is affecting him personally – a loss of income attributable to the price of cull cows and the impossibility of exporting heifers to the United States. The couple is also eager to enhance the profession of dairy producer, even in these difficult times. The genetic improvement of their dairy herd is a source of great pride.

Politique laitière nationale

Évolution du marché

En 2004, le quota total alloué au Québec est demeuré relativement stable à 112,7 millions de kilogrammes de matière grasse (MG). Ce niveau de quota résulte de la combinaison d'une légère hausse de 0,36 % du marché du lait de transformation et d'une baisse de presque 1 % du marché du lait de consommation.

BILAN 2004 DES VARIATIONS DU QUOTA TOTAL ALLOUÉ AU QUÉBEC

2004 variations in Quebec's total quota allocation

	Quota total alloué au Québec (kg de MG) <i>Total quota allotted to Quebec (kg of BF)</i>	Variation % <i>% variation</i>
Janvier <i>January</i>	112 758 395	
Juin <i>June</i>	112 208 209	-0,49
Août <i>August</i>	112 193 512	-0,01
Décembre <i>December</i>	112 701 962	0,45
Variation totale <i>Total variation</i>	-56 433	-0,05
Lait de consommation <i>Fluid milk</i>		-0,81
Lait de transformation <i>Industrial milk</i>		0,36

La croissance de la consommation des principaux produits laitiers affiche un certain ralentissement en 2004 pour tous les produits excepté le beurre. Par rapport à 2003, les taux de croissance sont passés de 4 % à 3,4 % pour le fromage, de 10 % à 7,2 % pour le yogourt et de 1 % à -2 % pour la crème glacée. Seul le beurre a connu une meilleure performance, la croissance de sa consommation étant passée de 0 % en 2003 à 0,2 % en 2004.

Prix du lait

Le 1^{er} février 2004 la hausse de 2,19 ¢ le litre du prix cible annoncée par la Commission canadienne du lait est entrée en vigueur. Une hausse de 4 ¢ le litre a également été appliquée au prix de la classe 1 au Québec. Cette dernière augmentation a été obtenue après un arbitrage devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en mars 2004.

Plan national de commercialisation du lait

Deux ententes importantes ont été conclues en 2004 à l'échelon canadien. Tout d'abord, les signataires du Plan national de commercialisation du lait se sont entendus pour appliquer de nouvelles règles de responsabilisation des provinces relativement à leur production hors quota à compter de l'année laitière 2004-2005.

Selon cette entente, une province qui livre moins de 97 % de son quota total pour la période d'août à janvier ne pourra pas récupérer le retard pris sur ce plancher de production au cours des six derniers mois de l'année laitière. À la fin de l'année laitière, la production d'une province devra se situer à au moins 99,5 % de son quota et au plus à 100 %. Le quota d'une province qui aura produit du lait hors quota sera ajusté en proportion de sa surproduction, à la baisse pour l'année laitière suivante. La production hors quota sera payée à 0 \$/hl.

Une province ayant produit moins de 100 % mais plus de 99,5 % pourra produire la différence l'année laitière suivante. Les provinces ayant produit moins de 99,5 % de leur quota ne pourront reporter la quantité inférieure à ce plancher l'année suivante. La sous-production non récupérable des provinces en retard pourra être utilisée par les provinces qui produiront plus de 100 % de leur quota en fin d'année laitière pour compenser leur surproduction.

En juillet 2004, un accord est intervenu quant à la responsabilisation provinciale de la production excédentaire de solides non gras (SNG). L'accord prévoit l'établissement de ratios cibles solides non gras/gras (SNG/G) pour les années laitières 2004-2005 et 2005-2006. Les provinces qui ne respecteront pas ces ratios de production de SNG ne seront pas payées pour l'excédent de solides non gras livré.

National Dairy Policy

MARKET TRENDS

In 2004, Quebec's total quota allocation remained relatively stable at 112.7 million kilograms of butterfat (BF). This quota level is the result of a slight increase of 0.36% in the industrial milk market, combined with a decline of nearly 1% in the fluid milk market.

In 2004, demand for major dairy products slowed down for all products except butter. The rates of growth declined as follows, when compared with 2003: cheese declined from 4% to 3.4%; yoghurt dropped from 10% to 7.2%; ice cream declined from 1% to -2%. Butter is the only product that posted an increase, rising from 0% to 0.2% in 2004.

PRICE OF MILK

The increase of 2.19¢ per litre in the target price of industrial milk announced by the Canadian Dairy Commission took effect on February 1, 2004. An increase of 4¢ per litre was also applied to Class 1 milk in Quebec. This increase was obtained following arbitration hearings held by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec in March 2004.

NATIONAL MILK MARKETING PLAN

Two major Canada-wide agreements were reached in 2004. The signatories of the National Milk Marketing Plan agreed to apply new provincial accountability rules for any over-quota production beginning in the 2004-2005 dairy year.

Under this agreement, a province that delivers less than 97% of its total quota for the period from August to January will not be able to make up the unproduced quantity in the last six months of the dairy year. At year-end, a province's production will have to be no less than 99.5% and no more than 100% of its quota. The quota of a province that produces over quota will be adjusted downward for the next dairy year in proportion to its overproduction. Over-quota production will be paid at \$0/hl.

A province which produces less than 100% but more than 99.5% may produce the under-utilized portion the next dairy year. However, provinces which produce less than 99.5% of their quota may not carry over the unproduced quantity into the next year. The unrecoverable underproduction of these provinces may be used to offset surplus production by provinces which produce more than 100% of their quota at year-end.

In July 2004, an agreement was reached regarding provincial accountability for surplus production of solids non-fat (SNF). The agreement provides for the establishment of target solids non fat/butterfat (SNF/BF) ratios for the 2004-2005 and 2005-2006 dairy years. Provinces which do not observe these solids non-fat production ratios will not be paid for the excess SNF delivered.

PRODUCTION TOTALE ET NOMBRE DE PRODUCTEURS DES PROVINCES CANADIENNES EN 2003-2004*

Total production and number of producers in Canadian provinces – 2003-2004*

	Production totale (kg de MG) <i>Total production (kg of BF)</i>	%	Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	%
Terre-Neuve <i>Newfoundland</i>	1 360 455	0,46	41	0,24
Île-du-Prince-Édouard <i>Prince Edward Island</i>	3 823 605	1,30	301	1,77
Nouvelle-Écosse <i>Nova Scotia</i>	6 579 760	2,24	344	2,03
Nouveau-Brunswick <i>New Brunswick</i>	5 155 189	1,76	285	1,68
Québec <i>Quebec</i>	113 704 202	38,74	8 054	47,46
Ontario <i>Ontario</i>	97 824 324	33,33	5 641	33,24
TOTAL P5 ⁽¹⁾	227 087 080	77,37	14 625	86,18
Manitoba <i>Manitoba</i>	11 215 194	3,82	555	3,27
Saskatchewan <i>Saskatchewan</i>	7 962 691	2,71	294	1,73
Alberta <i>Alberta</i>	23 019 389	7,84	776	4,57
Colombie-Britannique <i>British Columbia</i>	22 869 990	7,80	679	4,01
TOTAL P4 ⁽²⁾	65 067 264	22,17	2 304	13,58
TOTAL P10	293 514 799	100,00	16 970	100,00

* Source : Commission canadienne du lait
Source: Canadian Dairy Commission

⁽¹⁾ Entente sur la mise en commun de tout le lait
Agreement on All-Milk Pooling

⁽²⁾ Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest
Western Milk Pooling Agreement

Entente sur la mise en commun de tout le lait

En octobre 2004, un litige concernant la Bourse interprovinciale de quota prévue dans l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5) a fait l'objet d'un arbitrage. Les arbitres ont rendu une décision qui demande au Québec, à l'Ontario et à la Nouvelle-Écosse de relancer les négociations en vue de reprendre des transactions interprovinciales de quota, lesquelles sont interrompues depuis mars 1999.

Par ailleurs, un accord est intervenu en décembre 2004 concernant l'établissement du prix cible de la classe 1 par les provinces signataires de l'entente P5. Un différend subsistait depuis plusieurs mois avec l'Ontario sur le niveau du prix de cette classe et sur la mise en place d'une nouvelle formule d'indexation. En raison de ce litige, il a été convenu que le Québec ne mettrait en commun qu'une partie de l'augmentation de 4 ¢ le litre obtenue en février, conservant la différence avec le prix ontarien de la classe 1, soit 1,42 ¢ le litre.

L'accord de décembre prévoit que toutes les provinces, sauf deux, mettront en commun et factureront les prix du Québec pour la MG et les SNG en classe 1. L'Île-du-Prince-Édouard et l'Ontario devront combler, respectivement d'ici février 2006 et février 2007, l'écart qui subsiste entre leur prix et celui qui est en vigueur au Québec.

À partir de février 2007, toutes les provinces signataires de l'entente P5 factureront donc un prix unique pour la classe 1, éliminant *de facto* la flexibilité du prix de facturation pour cette classe de lait. Une formule d'indexation du prix de la classe 1 entrera alors en vigueur. Cette formule tiendra compte de trois indices : l'indice des prix à la consommation, comptant pour 30 % dans l'indexation, les coûts comptants, incluant les intérêts, calculés par l'enquête sur les coûts de production, pour 40 %, et le revenu personnel disponible, pour 30 %.

Dans cet accord, les provinces ont également convenu des dispositions relatives à la pose de scellés sur les camions-citernes.

Enfin, l'accord engage les provinces à hausser progressivement leur prélevé de publicité et promotion sur une période de trois ans à partir de février 2005, soit 0,12 \$/hl la première année, 0,04 \$/hl en février 2006 et 0,04 \$/hl en février 2007.

P5 ALL-MILK POOLING AGREEMENT

In October 2004, a dispute concerning the interprovincial quota exchange prescribed in the All-Milk Pooling Agreement was taken to arbitration. The arbitrators rendered a decision inviting Quebec, Ontario and Nova Scotia to reopen talks to resume the interprovincial quota transactions suspended since March 1999.

In addition, an agreement was reached in December 2004 concerning the Class 1 target price within the P5 pool. A dispute had persisted for several months with Ontario regarding the price level of this class and the establishment of a new indexing formula. Because of this dispute, Quebec only pooled part of the increase of 4¢ per litre obtained in February, keeping the difference between the Class 1 Ontario price, namely 1.42¢ per litre. Other P5 member provinces had similar practices, contrary to the rules of the Agreement.

The December agreement stipulates that all provinces must pool and bill the Quebec prices for butterfat and solids non-fat in Class 1, except Prince Edward Island and Ontario, which will have until February 2006 and February 2007, respectively, to make up the Class 1 price gap still separating it from the Quebec price.

Commencing February 2007, all P5 provinces will therefore bill a uniform price for Class 1, thus eliminating *de facto* the billing price flexibility for this class of milk. An indexing formula for Class 1 pricing will apply at that time. This formula will be based on the following three indices and weighting: the Consumer Price Index, 30%; producer cash costs, including interest calculated by the cost of production survey, 40%; and personal disposable income, 30%.

The agreement also includes provisions concerning the installation of seals on tank trucks.

Finally, the agreement commits the provinces to increase their advertising and promotion funding gradually over a three-year period, starting with \$0.12/hl in February 2005, the first year, and \$0.04/hl more in February 2006 and \$0.04/hl in February 2007.

Mise en marché du lait

Au cours de l'année 2004, d'importants changements ont été apportés aux conditions de mise en marché du lait. Les signataires des Conventions de mise en marché du lait – Agropur coopérative, le Conseil de l'industrie laitière du Québec et la Fédération des producteurs de lait du Québec – avaient entrepris en 2003 la négociation de ces conventions échues en juillet 2003. En juin, une entente de principe est intervenue sur la majorité des points en litige. Sur la question de l'approvisionnement pendant la période des fêtes toutefois, les parties ont convenu de recourir à l'arbitrage de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). L'accord a été finalisé en octobre 2004 sauf en ce qui concerne les conditions soumises à l'arbitrage. Cette convention sera en vigueur jusqu'au 31 juillet 2006.

Plusieurs points méritent d'être signalés dans les nouvelles conventions. Soulignons d'abord qu'elles assurent le volume nécessaire à la croissance des produits des classes 2, 3a1 et 3b1 – yogourts, crèmes glacées, fromages fins, frais, cottage, en grains et cheddar régional. La garantie d'approvisionnement hebdomadaire consentie à Agropur coopérative en classe 4a (beurres et poudres) passe de 1,7 million de litres à 2,5 millions de litres. Dorénavant, ce sont les classes 3a2, 3b2, 4a et 4b qui devront absorber les variations de volume dues aux ajustements du quota de mise en marché (QMM) et à la modification de la composition du lait de la ferme. Des règles limitant la fermeture d'usines de janvier à juillet et des règles particulières pour la période de dégel ont été instaurées. Les usines de lait de consommation sont maintenant tenues de recevoir du lait sept jours par semaine. Un filet de sécurité protège les bases d'approvisionnement historiques des entreprises, offrant une garantie de 98 % pour la classe 3 et de 99 % pour la classe 4.

La Convention d'analyse de la composition du lait liant les signataires au PATLQ assure désormais un partage égal du financement de ce programme entre les transformateurs et la Fédération. Cette convention est annexée aux Conventions de mise en marché du lait. Enfin, la responsabilité des entreprises dans le cadre du programme de détection des antibiotiques a été modifiée.

La RMAAQ a entendu les signataires des Conventions en septembre à la suite de la demande d'arbitrage sur la question de la réception du lait aux usines pendant la période des fêtes. Sa décision, rendue le 10 novembre, précise la période de 12 jours pendant laquelle des obligations minimales de réception de lait sont établies sur la base du volume transformé par les entreprises pendant une période de référence. Elle prévoit des conditions différentes pour les usines de lait de consommation et de transformation. Les usines qui ne recevront pas le minimum établi pour la période de référence doivent verser 20 \$/hl pour les volumes non reçus. Les sommes ainsi accumulées sont partagées par les usines qui acceptent des volumes supplémentaires. La décision s'est appliquée pour la période des fêtes 2004. Tout le lait a trouvé preneur malgré des annulations de réception de volumes de lait de consommation lors de journées critiques.

RÉPARTITION DES VENTES DE LAIT PAR CLASSES AU QUÉBEC – 2004

Quebec milk sales by class – 2004

Classe <i>Class</i>	% volume <i>% volume</i>	% solides totaux <i>% total solids</i>	% recettes <i>% receipts</i>
1a Laites 3,25%, 2%, 1% et écrémé <i>3.25%, 2%, 1% and skim milk</i>	22,61	19,64	22,63
1b Crèmes <i>Cream</i>	1,49	2,88	3,61
1c Laites aromatisés <i>Flavoured milk</i>	0,51	0,41	0,46
2 Crèmes glacées et yogourts <i>Ice cream and yogurt</i>	5,12	4,51	4,88
3a1 Fromages fins, en grains, frais et cottage <i>Specialty, curd, fresh and cottage cheese</i>	9,99	9,84	10,59
3a2 Fromages mozzarella, brick, colby et farmer <i>Mozzarella, brick, colby and farmer cheese</i>	19,10	17,79	18,83
3b1 Fromage cheddar - régional <i>Cheddar cheese - regional</i>	4,16	4,17	4,44
3b2 Fromage cheddar - gros volume <i>Cheddar cheese - large volume</i>	13,08	13,93	15,01
4a Beurres et poudres <i>Butter and powder</i>	1,94	8,37	10,95
4b Laites condensés <i>Condensed milk</i>	1,37	1,34	1,40
4d Variation d'inventaire, pertes extraordinaires et retour de lait de classe 1a jeté <i>Inventory variation, unusual losses and rejected Class 1a milk returned</i>	0,45	0,40	0,39
4m Produits laitiers en surplus <i>Surplus dairy products</i>	5,45	3,97	0,39
5a Ingrédients de fromage pour la transformation secondaire <i>Cheese ingredients for further processing</i>	3,76	3,58	2,50
5b Autres produits pour la transformation secondaire <i>Other products for further processing</i>	1,75	1,94	1,25
5c Confiserie <i>Confectionery products</i>	2,44	1,99	0,87
5d Exportation <i>Exports</i>	6,78	5,24	1,80
Total	100,00	100,00	100,00

Milk Marketing

Major changes were introduced to milk marketing conditions in 2004. The signatories of the Milk Marketing Agreements: Agropur coopérative, the Conseil de l'industrie laitière du Québec and the Fédération des producteurs de lait du Québec, had begun new negotiations in 2003 on these agreements, which expired in July 2003. In June, an agreement in principle was reached on the majority of the points in dispute. On the issue of supply during the holiday period, however, the parties agreed to resort to arbitration by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). A final agreement was reached in October 2004, except for the conditions submitted to arbitration. The agreement will be in force up to July 31, 2006.

Several points in the new agreements are worth mentioning. First, they assure the volume necessary for the growth of products in Classes 2, 3a1 and 3b1 – yogurt, ice cream, and specialty, fresh, cottage, grain and regional cheddar cheeses. The guaranteed weekly supply granted Agropur for Class 4a (butter and skim milk powder) increases from 1.7 million litres to 2.5 million litres. From now on, Classes 3a2, 3b2, 4a and 4b will absorb the variations in volume due to adjustments in the market-sharing quota (MSQ) and the change in composition of farm milk. Rules limiting plant closings from January to July and special rules for the spring thaw have been implemented, and fluid milk plants are now required to receive milk 7 days a week. A safety net protects the processors' historic bases of supply, with a 98% guarantee for Class 3 and 99% for Class 4.

The milk composition analysis agreement now binding the signatories to the PATLQ ensures that this program's funding will be shared equally between the processors and the Federation. This agreement is appended to the Milk Marketing Agreements. Finally, the processors' responsibility under the antibiotics detection program has been modified.

Last September, the RMAAQ heard the signatories of the Agreements following a request for arbitration on the question of milk receiving at the plants during the holiday period. Its decision, rendered on November 10, specifies the 12-day period for which the minimum milk receiving obligations have been established based on the volume processed during a reference period. It stipulates the conditions specific to processing and fluid milk plants. Plants that do not receive the minimum established by the reference period must pay \$20 per hectolitre for the volumes not received. The funds thus accumulated will be shared by the plants that accept additional volumes. The decision was applied during the 2004 holiday period. All the milk found takers, despite cancellations of fluid milk volumes on critical days.

Transport du lait

Convention de transport

La Convention de transport du lait a été dénoncée à la fin d'août par ses signataires – la Fédération des producteurs de lait du Québec, l'Association des transporteurs de lait du Québec, le Syndicat des producteurs de lait de Québec et Agropur coopérative. Cinq séances de négociations n'ont pas permis d'arriver à une nouvelle entente en 2004. Les négociations se poursuivront en 2005 pour conclure une nouvelle convention qui s'appliquera rétroactivement aux contrats échus le 1^{er} novembre 2004.

Le 22 décembre 2004, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a tenu une audience pour remplacer Agrinove coopérative comme organisme accrédité. La décision rendue en janvier 2005 confirme que le Groupe Dynaco et la Société coopérative agricole de l'Île-aux-Grues sont maintenant représentés par Agropur coopérative, tandis que Nutrinor peut se représenter elle-même à la table des négociations.

Les modifications à la flotte de transport, commencées en 2003, se sont poursuivies en 2004. Cent trois contrats de transport ont été tarifés avec les nouveaux camions porteurs 12 roues (18 000 litres) et les semi-remorques 4 essieux (34 000 litres).

Une douzaine de transactions entre transporteurs, totalisant 284,7 millions de litres et concernant 797 producteurs, ont été effectuées en cours d'année. Dans tous les cas, la Fédération s'est assurée que les objectifs d'utilisation efficace d'équipements performants étaient atteints.

Avis de tarification d'équipement

Conformément aux dispositions de la Convention de transport du lait, la Fédération transmet des avis de tarification d'équipement aux transporteurs deux ans avant leur application. Cette mesure vise à laisser le temps nécessaire aux transporteurs pour s'adapter. À cet effet, 19 avis ont été envoyés aux transporteurs durant l'année.

La Fédération a également expédié à des transporteurs dont le contrat est venu à échéance le ou après le 1^{er} novembre 2004 des préavis de six mois pour les informer que leur citerne portée de 14 000 litres ou leur semi-remorque 2 essieux de 25 000 litres ne seront plus tarifés.

STATISTIQUES SUR LES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT

Statistics on milk transportation contracts

Type d'équipement <i>Vehicle type</i>	2004					2003				
	Nombre	Circuit	Volume indicatif (litres)		Kilométrage annuel	Nombre	Circuit	Volume indicatif (litres)		Kilométrage annuel
	<i>Number</i>	<i>Route</i>	<i>Reference volume</i>		<i>Annual kilometres</i>	<i>Number</i>	<i>Route</i>	<i>Reference volume</i>		<i>Annual kilometres</i>
Camion-citerne 10 roues <i>Tank-truck, 10 wheels</i>	32	103	227 492 945	8,0	2 513 938	48	163	365 537 228	13,1	4 005 528
Camion-citerne 12 roues <i>Tank-truck, 12 wheels</i>	20	61	178 140 780	6,2	1 616 403	14	38	110 035 096	4,0	1 042 039
Citerne 2 essieux <i>Tank, 2 axles</i>	26	50	202 678 706	7,1	1 681 373	33	64	254 627 483	9,1	2 106 141
Citerne 3 essieux <i>Tank, 3 axles</i>	109	218	1 079 811 340	37,8	9 948 258	136	266	1 356 171 834	48,7	14 667 233
Citerne 4 essieux <i>Tank, 4 axles</i>	100	200	1 170 339 143	40,9	13 030 135	60	121	700 161 802	25,1	7 232 676
Total	287	632	2 858 462 914	100	28 790 107	291	652	2 786 533 443	100	29 053 617

COÛT DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT – PRIX MOYEN PAR HECTOLITRE

Transportation cost –
Average cost per hectolitre

	Pool P5 ⁽¹⁾ <i>P5 Pool ⁽¹⁾</i>	Coût Québec ⁽²⁾ <i>Quebec cost ⁽²⁾</i>
1999	2,023	1,952
2000	2,118	2,065
2001	2,247	2,143
2002	2,249	2,146
2003	2,295	2,148
2004	2,351	2,211

⁽¹⁾ Pool P5 : coût moyen des frais du pool P5 de transport.
P5 Pool: average cost of the P5 Transportation Pool

⁽²⁾ Coût Québec : inclut les frais de transport réclamés aux producteurs par le pool ainsi que les autres coûts (interusines, transport spécial, transbordement) assumés par le Fonds d'indemnisation jusqu'au 31 juillet 2001.
Quebec cost: includes transportation expenses charged by the pool to producers as well as other costs (inter-plant, special transportation, transshipment) covered by the Compensation Fund until July 31, 2001.

Milk Transportation

TRANSPORTATION AGREEMENT

The signatories to the Milk Transportation Agreement, the Fédération des producteurs de lait du Québec, the Association des transporteurs de lait du Québec, the Syndicat des producteurs de lait de Québec and Agropur coopérative asked to reopen certain clauses of the Agreement. Despite five negotiating sessions, no agreement was reached in 2004. Negotiations will continue in 2005 to reach a new agreement, which will take effect retroactively to the old contracts' expiry date, November 1, 2004.

On December 22, 2004, the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) held hearings to replace Agrinove coopérative as an accredited organization. The decision rendered in January 2005 confirms that Groupe Dynaco and Société coopérative agricole de l'Île-aux-Grues will be represented at the bargaining table by Agropur coopérative from now on, while Nutrinor will represent itself.

The upgrading of the transportation fleet that began in 2003 continued in 2004. The new 12-wheel tank trucks (18,000 litres) and 4-axle semi-trailers (34,000 litres) have been accounted for in the 103 transport contracts.

About a dozen transactions were made during the year between transporters, involving 284.7 million litres and 797 producers. In all cases, the Federation ensured that the objectives of efficiently using high-performance equipment were met.

EQUIPMENT RATE NOTICE

In accordance with the Milk Transportation Agreement, the Federation sends the transporters a notice setting out the equipment rate two years before its application. This measure is meant to give transporters the time needed to adjust. Transporters were sent 19 notices to this effect during the year. The Federation sent transporters whose contract expired on or after November 1, 2004, three advance notices of six months to inform them that their 14,000 litre tank trucks or 2-axle 25,000 litre semi-trailers would no longer be included in the rating formula.

Carburant diesel

Cette année encore, le prix du diesel a fluctué de façon importante, atteignant des sommets à l'automne 2004. Les tarifs payés aux transporteurs ont varié suivant la clause d'indexation sur le carburant de la Convention. La Fédération a versé 400 000 \$ de plus que l'année dernière aux transporteurs en raison de ces fluctuations.

Pool de transport P5

La mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5) en était à sa sixième année. La contribution du Québec en 2004 a été de 4 millions de dollars.

Le comité technique sur le transport du lait de l'entente P5 ayant terminé ses travaux en 2003, chaque province a négocié en 2004 l'application des différentes facettes du modèle approuvé par l'organisme de supervision de l'Entente. Les travaux d'implantation se poursuivront en 2005. Le Québec atteint déjà la grande majorité des objectifs d'efficacité prévus dans le modèle.

FUEL

Fuel prices have fluctuated significantly again this year, reaching record highs in fall 2004. The rates paid to the transporters varied according to the fuel price indexing clause in the Agreement. Compared with last year, the Federation paid an additional \$400,000 to transporters due to fuel price fluctuations.

P5 TRANSPORTATION POOL

The pooling of transportation costs under the P5 All-Milk Pooling Agreement marked its sixth year. In 2004, Quebec contributed \$4 million to this pool.

Since the P5 Technical Group on Milk Transportation completed its work in 2003, each province negotiated during 2004 the application of the various aspects of the model approved by the P5 Supervisory Body. Implementation will continue in 2005. Quebec has already achieved most of the efficiency objectives included in the model.

IMAGE DE LA TRANSFORMATION DU LAIT AU QUÉBEC ^{(1) (6)}

Milk processing profile ^{(1) (6)}

	2000		2001		2002		2003		2004	
	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk
Grandes entreprises laitières ⁽²⁾ <i>Large dairy enterprises ⁽²⁾</i>	3	80,6	3	80,4	3	79,4	3	79,4	3	78,4
Moyennes entreprises laitières ⁽³⁾ <i>Medium dairy enterprises ⁽³⁾</i>	39	19,0	39	19,2	41	20,2	40	20,2	41	21,2
Petites entreprises laitières ⁽⁴⁾ <i>Small dairy enterprises ⁽⁴⁾</i>	35	0,4	37	0,4	34	0,4	38	0,4	45	0,4

TRANSFORMATION PAR RÉGIONS

Processing by region

	2000		2001		2002		2003		2004	
	Nbre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nbre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nbre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nbre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nbre d'usines Number of plants	% du lait % of milk
Régions centrales <i>Central regions</i>	83	90,2	85	89,7	83	91,6	84	93,5	89	92,6
Régions périphériques ⁽⁵⁾ <i>Outlying regions ⁽⁵⁾</i>	19	9,8	16	10,3	16	8,4	16	6,5	19	7,4
Québec	102	100,0	101	100,0	99	100,0	100	100,0	108	100,0

⁽¹⁾ Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année.
Enterprises in operation during the year.

⁽²⁾ Entreprises dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.
Enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.

⁽³⁾ Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour.
Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 litres per day.

⁽⁴⁾ Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.
Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.

⁽⁵⁾ Les territoires des régions périphériques sont ceux des syndicats de producteurs de lait de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Gaspésie-Les Îles et du Bas-Saint-Laurent tels que définis dans les Conventions de mise en marché du lait.
The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Les Îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the Milk Marketing Agreements.

⁽⁶⁾ Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 16 producteurs/transformateurs qui ont transformé 3,8 millions de litres en 2004. Un producteur/transformateur se définit comme suit : producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau.
Among all dairy enterprises, 16 are producer-processors who processed 3.8 million litres in 2004. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.

Grèves dans les usines

Le printemps et une partie de l'été 2004 ont été marqués par des grèves dans trois usines laitières québécoises ainsi que dans une usine du Nouveau-Brunswick. Ces conflits de travail ont eu comme conséquence une augmentation des coûts de transport. En effet, la Fédération a dû déplacer le lait sur de plus grandes distances et souvent à l'extérieur de la province.

Lait frais

Depuis le 1^{er} juin, l'analyse de la composition du lait est effectuée sur un échantillon de lait frais. En raison de ce changement, tous les échantillonneurs mécaniques installés sur les citernes du Québec ont dû être adaptés au nouveau contenant de l'échantillon. Des sessions de formation de deux heures, réunissant les experts-essayeurs, ont permis une révision de la procédure d'échantillonnage et des méthodes de travail.

Logiciel de routage

Après avoir étudié différentes solutions, la Fédération a opté pour le logiciel Arc Logistic Route qui remplacera le logiciel GIRO, utilisé depuis le début des années 1990. Le nouveau logiciel a été testé et sera utilisé à son plein potentiel en 2005. Cet outil facilitera l'optimisation des circuits.

Circuits particuliers

Depuis quelques années, la demande de lait certifié biologique a augmenté substantiellement. Onze circuits spéciaux de cueillette de lait biologique desservis par autant de transporteurs ont fonctionné en 2004. À la fin décembre 2004, il y avait au Québec 59 producteurs certifiés biologiques. Ils ont produit durant l'année 19 millions de litres de lait, dont environ 1,4 million ont été expédiés en Ontario. Enfin, un transporteur approvisionne deux usines pour le marché caché.

Scellage des citernes

L'organisme de supervision de l'entente P5 convenait en décembre 2004 que tous les chargements de lait livrés en Ontario à partir du 1^{er} août 2005 devront être scellés. Le scellage des citernes s'appliquera à tous les chargements de lait des provinces signataires de l'entente P5 au plus tard le 1^{er} février 2006.

PLANT STRIKES

The spring and early summer of 2004 were marked by strikes in three Quebec plants and one New Brunswick plant. The main effects of these labour disputes for producers was an increase in transportation costs since the Federation had to send milk to plants further away and often to out-of-province plants.

FRESH MILK

Since June 1, 2004, the analysis of components in milk is done on a sample of fresh milk. To complete this change, all mechanical samplers on tank trucks in Quebec had to be adapted to receive the new milk sample container. Two-hour training sessions for graders were held to review the sampling procedure and working methods.

ROUTING SOFTWARE

After studying various options, the Federation opted for the Arc Logistic Route software to replace the GIRO software in use since the early 1990s. The new program has been tested and will be fully utilized in 2005. This tool will facilitate route efficiencies.

SPECIAL ROUTES

There has been a substantial increase in demand for certified organic milk in the past few years. Eleven special organic milk pickup routes served by 11 transporters were in operation in 2004. As of late December 2004, there were 59 certified organic milk shippers in Quebec. These farmers produced 19 million litres of milk, and about 1.4 million litres were shipped to Ontario. One transporter supplies milk to two plants for the Kosher market.

TRUCK TANK SEALING

The P5 Supervisory Body agreed in December 2004 that all milk shipments in Ontario will have to be delivered in sealed trucks as of August 1, 2005. This requirement will apply to all milk loads by the P5 provinces no later than February 1, 2006.

Contingentement

La Direction gestion du lait a la responsabilité de gérer la production en appliquant le Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Une seule modification a été apportée au Règlement au cours de l'année 2004. Depuis le 3 novembre, l'article 6 de la section II – Émission et détention des quotas – a été modifié de manière à limiter à trois le nombre d'exploitations que peut avoir un producteur et à restreindre à 10 kilomètres la distance maximale entre ces exploitations.

Émission de quota

La quantité de quota non négociable émise aux producteurs est passée de 4 % en février à 5 % en mars. Le droit de produire total accordé aux producteurs correspondait alors à 100,7 % de l'allocation du Québec.

Cette mesure visait à s'assurer que le Québec remplisse son quota à 100 % au cours de l'année laitière 2003-2004.

En août, cette marge de quota non négociable est passée à 3 % en raison de la baisse de 0,5 % de l'allocation du Québec survenue en juin. Deux journées additionnelles de production ont été accordées aux producteurs pour chacun des mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre afin de s'assurer de satisfaire la demande automnale. Ces journées ont été utilisées à raison de 32 %. Finalement en décembre, malgré la hausse de 0,45 % de l'allocation du Québec, on a maintenu la marge de quota non négociable à 3 %, ce qui ramenait le droit de produire total émis aux producteurs à 99 % de l'allocation du Québec.

PRODUCTEURS – QUOTA PAR RÉGION - 2004

Producers – quota by region – 2004

Région <i>Region</i>	Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	Quota (kg de MG/ jour) <i>Quota (kg of BF/day)</i>	Relève * <i>Young farmers*</i>			
			Avant le 1 ^{er} août 2002 <i>Before August 1, 2002</i>		Après le 1 ^{er} août 2002 <i>After August 1, 2002</i>	
			Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	Quota (kg de MG/jour) <i>Quota (kg of BF/day)</i>	Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	Quota (kg de MG/jour) <i>Quota (kg of BF/day)</i>
01 – Estrie	641	28 786,71	308	306,40	44	180,00
02 – Côte-du-Sud	463	15 860,67	272	263,60	16	76,00
03 – Gaspésie-Les Îles	29	602,61	17	16,10	0	0
04 – Lanaudière	305	9 659,85	162	164,30	14	58,00
05 – Mauricie	375	13 412,30	193	195,20	13	53,00
06 – Outaouais-Laurentides	371	13 366,17	190	190,00	12	52,00
07 – Centre-du-Québec	944	41 563,83	494	503,60	46	170,00
08 – Abitibi-Témiscamingue	170	5 519,85	82	82,00	8	36,00
09 – Québec	1 196	44 519,86	677	668,70	69	213,00
10 – Beauce	689	24 606,93	389	387,70	28	96,00
11 – Bas-Saint-Laurent	642	19 776,57	372	372,70	23	103,00
12 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	411	15 254,73	214	222,80	31	151,00
13 – Saint-Hyacinthe	842	36 623,68	431	430,90	37	133,00
14 – Saint-Jean-Valleyfield	579	21 877,61	288	286,10	20	76,00
Total	7 657	291 431,37	4 089	4 090,10	361	1 397,00

* Au 31 juillet 2002, le Programme d'aide à la relève en production laitière en place depuis 1986 a été remplacé par un nouveau programme.
On July 31, 2002, a new program replaced the Assistance Program for Young Dairy Farmers that had been in place since 1986.

NOMBRE DE PRODUCTEURS ET PRODUCTION TOTALE ANNUELLE

Number of producers and total annual production

Année	Nombre de producteurs	Litres
Year	Number of producers	Litres
2004	7 657	2 889 736 603
2003	7 925	2 861 545 692
2002	8 209	2 824 392 705
2001	8 811	2 925 965 264
2000	9 193	2 879 594 829
1995	11 394	2 768 340 717
1990	14 078	2 854 838 790
1985	17 571	2 867 855 136
1980	21 755	2 806 949 234

Aide à la relève

En 2004, 146 producteurs ont reçu le prêt de quota à la relève en production laitière. De ceux-ci, 36 se qualifiaient pour le prêt de 1 kg de MG/jour, les 110 autres ayant droit au prêt maximum de 5 kg de MG/jour. L'ensemble des prêts a totalisé 586 kg de MG/jour.

Nouveaux producteurs

Par ailleurs, 28 fermes ont été achetées avec le quota par des personnes extérieures à la production tandis que 24 nouvelles fermes ont démarré en acquérant du quota par l'intermédiaire du Système centralisé de vente des quotas. Malgré ces nouvelles installations, le nombre de fermes laitières a diminué de 268, soit de 3,4 %.

Système centralisé de vente des quotas

À la suite d'un processus de réflexion et de consultation amorcé en 2003 sur la valeur du quota, les producteurs ont été invités à se prononcer sur une proposition modifiant le système d'échange de quota, notamment pour en plafonner le prix. La proposition a été mise aux voix lors d'assemblées de consultation tenues dans toutes les régions du Québec en octobre. À une faible majorité, les producteurs ont choisi de maintenir le *statu quo*.

Cas de force majeure

En 2004, 93 producteurs ont adressé une demande de maintien de quota dans des cas de force majeure. La Fédération a accepté 24 de ces demandes en raison d'un incendie, 25 pour cause de maladie de l'exploitant, 24 à la suite d'une maladie du troupeau et en a refusé 20.

Quota

The Milk Management Department is responsible for managing production through the implementation of the *Règlement sur les quotas des producteurs de lait* (By-law respecting quotas for milk producers). This By-law had one amendment in 2004. On November 3, 2004, section 6 of Division II, which deals with allotting and holding quotas, was amended to limit the number of production units that a producer may operate to three and to restrict the maximum distance between these production units to ten kilometres.

QUOTA ISSUED

The quantity of non-tradable quota held by producers increased from 4% in February to 5% in March. The total production entitlement allotted producers then corresponded to 100.7% of Quebec's allocation. This measure was meant to ensure that Quebec produced 100% of its quota for the 2003-2004 dairy year.

In August, the non-tradable quota sleeve decreased to 3% following a 0.5% reduction in Quebec's allocation in June. Producers were issued two additional production credit days for each of the months of August, September, October and November to ensure that demand for milk in the fall was met, and 32% of quota for the additional days was used. Finally, in December, despite a 0.45% increase in Quebec's allocation, the non-tradable quota sleeve was maintained at 3%, which brought the total quota issued to producers up to 99% of Quebec's allocation.

YOUNG FARMERS PROGRAM

In the past year, 146 producers received a young dairy farmer's loan; 36 qualified for the loan of 1 kg of BF/day, while the other 110 were entitled to the maximum loan of 5 kg of BF/day. In all, the loans totaled 586 kg of BF/day.

NEW PRODUCERS

In addition, 28 people outside dairy production purchased complete production units and 24 completely new farms started up by acquiring quota through the Centralized Quota Sales System. Despite these new businesses, the number of farms dropped by 268, or 3.4%.

CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM

Following discussions and consultations begun in 2003 on quota value, producers were asked to vote on a motion proposing changes to the quota exchange system, in particular, to set a ceiling on quota prices. The proposal was put to a vote at consultation meetings held in all regions of Quebec in October. A small majority of producers voted in favour of keeping the current system.

CATASTROPHES AFFECTING PRODUCTION

In 2004, 93 producers applied for authorization to maintain their quota due to a catastrophe affecting their production. The Federation accepted 24 of the applications because of a fire, 25 because of the farmer's serious illness, and 24 due to a severe disease in the milking herd; 20 were refused.

SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ) – 2004

Centralized Quota Sale System (CQSS) – 2004

Mois Month	Prix du quota (\$/kg de MG/jour) Quota price (\$/kg of BF/day)	Offres d'achat (kg de MG/jour) Bids to buy (kg of BF/day)	Offres de vente (kg de MG/jour) Offers to sell (kg of BF/day)	Ratio Achat/vente Buy/sell ratio
Janvier – January	26 875,00	641,70	1 711,60	0,37
Février – February	25 999,00	1 378,00	2 136,40	0,65
Mars – March	26 500,00	1 867,70	1 681,00	1,11
Avril – April	28 000,00	2 158,20	1 411,40	1,53
Mai – May	28 500,00	1 636,00	2 491,30	0,66
Juin – June	27 999,00	1 213,00	2 657,70	0,46
Juillet – July	27 000,00	1 142,60	2 245,30	0,51
Août – August	26 501,00	1 027,40	1 359,70	0,76
Septembre – September	26 700,00	846,30	974,20	0,87
Octobre – October	26 500,00	680,80	952,90	0,71
Novembre – November	27 025,00	799,30	914,20	0,87
Décembre – December	28 150,00	1 031,00	728,90	1,41
Moyenne Average	27 145,75	1 201,83	1 605,38	0,75

TRANSACTIONS DE QUOTA* – 2004

Quota transactions* – 2004

	kg de MG/jour kg of BF/day	%
Quota acquis par de nouveaux producteurs par achat de ferme Quota acquired by new producers through farm purchase	671,16	4,66
Quota acquis pour expansion Quota acquired for expansion purposes	380,79	2,64
Formation de sociétés ou compagnies Creation of partnerships or companies	3 611,43	25,05
Quota transigé par le SCVQ Quota processed through quota exchange (CQSS)	9 751,60	67,65
Total	14 414,98	100,00

* Quota transigé en % de la quantité de quota détenu au 31 décembre 2004 : 4,95 %.
Quota marketed in % of the quantity of quota held on December 31, 2004: 4.95%.

MILK DONATIONS

Dairy farmers continued to support food banks through the dairy industry's milk and dairy products donation program. This program allows producers to commit in advance to making donations for one year. In 2004, donations by the 248 producers who participated in the program totaled 507,375 litres of milk. Quebec milk transporters and processors also contribute to the program so that milk and dairy products are given to charitable organizations. Donations are distributed to the needy by the Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons through 18 distribution centres spread throughout Quebec.

Dons de lait

Les producteurs de lait ont continué d'appuyer les banques alimentaires par l'intermédiaire du Programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise. Ce programme permet aux producteurs de s'engager à faire des dons à l'avance pour un an. En 2004, les dons des 248 producteurs qui ont participé au programme ont totalisé 507 375 litres de lait. Les transporteurs de lait et les transformateurs du Québec contribuent également au programme pour que le lait et les produits laitiers soient donnés aux organismes de charité. Les dons sont distribués aux démunis par l'Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons, par l'entremise de 18 centres de distribution répartis dans tout le Québec.



« Je trouve plaisant de promouvoir la Coalition, d'autant plus que chaque occasion me donne la chance de mieux faire connaître mon métier. »

Rolland Dumais

défendre son métier, ça va de soi



En juin, la Coalition GO5 présente son nouveau conseiller, Pierre-Marc Johnson, de même que ses porte-parole régionaux, dont l'ancien éditeur de *La Presse*, Roger D. Landry, pour la Mauricie.

In June, the GO5 Coalition introduced its new adviser, Pierre-Marc Johnson, and its regional spokespersons, including the former publisher of La Presse, Roger D. Landry, for the Mauricie region.



Micheline Morin et Rolland Dumais sont devenus producteurs laitiers après avoir tous deux travaillé au MAPAQ.

Micheline Morin and Rolland Dumais became dairy producers after both working at the MAPAQ.

Producteur laitier à Sainte-Gertrude-Manneville en Abitibi-Témiscamingue depuis 15 ans, Rolland Dumais est convaincu que les producteurs doivent contribuer à promouvoir et à protéger la gestion de l'offre. Rolland a participé activement au recrutement de membres pour GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre. Il a recueilli 300 signatures: auprès de sa famille, de ses amis, des politiciens et de tous ceux avec qui il a des contacts comme producteur.

Pour ce producteur, l'avenir de la gestion de l'offre dans le cadre des négociations de l'OMC est un enjeu politique de taille. La Coalition donne plus de poids aux revendications des groupes sous gestion de l'offre. Le nombre de membres et leur profil sont autant d'éléments que les politiciens prennent en considération.

Defending his Profession is Self-Evident

"I enjoy promoting the Coalition, especially since every opportunity gives me a chance to make my profession better known."

A dairy producer for the past 15 years at Sainte-Gertrude-Manneville in Abitibi-Témiscamingue, Rolland Dumais is convinced that producers must do their share to promote and protect supply management. Rolland participated actively in recruiting members for the GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management. He collected 300 signatures: from his family and friends, from politicians and from everyone with whom he comes in contact as a producer.

For this producer, the future of supply management is a major political issue. The Coalition gives more political weight to the demands of groups under supply management. This weight is measured by the number of members and their profile, all factors considered by politicians.

Contrôle de la qualité

La section contrôle de la qualité de la Direction gestion du lait veille à l'application des normes prévues par les Conventions de mise en marché du lait et à l'amélioration de la qualité du lait livré par les producteurs laitiers.

On constate une amélioration générale de la qualité du lait produit au Québec en 2004. Cette amélioration est attribuable à l'application, depuis 2003, de la nouvelle norme concernant les bactéries totales (BT) et de nouveaux taux de pénalité pour ce qui est des cellules somatiques (CS). L'instauration d'une suspension de la collecte pour les producteurs qui écotent – dans une période de 12 mois – d'une quatrième pénalité relative aux bactéries totales ou aux cellules somatiques a aussi contribué à ce résultat.

Bactéries totales

La qualité du lait mis en marché par les producteurs laitiers québécois en 2004 est conforme aux normes prévues par les Conventions de mise en marché du lait. Sur le plan du dénombrement des bactéries totales, le pourcentage du lait contenant 50 000 BT/ml et moins mis en marché au cours de l'année s'élevait à 95,94 %, un niveau supérieur à celui de l'année précédente. Le pourcentage de lait se retrouvant dans la strate inférieure ou égale à 10 000 BT/ml a connu une amélioration notable, passant de 68,74 % en 2003 à 73,10 % en 2004. La moyenne pondérée de bactéries totales dans le lait s'est améliorée de 12,64 %, passant de 14 324 BT/ml en 2003 à 12 513 BT/ml en 2004.

Cellules somatiques

Quant au compte des cellules somatiques, le pourcentage du lait conforme à la norme est passé de 94,14 % en 2003 à 95,34 % en 2004. Le volume de lait contenant moins ou pas plus de 300 000 CS/ml est passé de 68,72 % en 2003 à 70,33 % du volume total en 2004. Enfin, la moyenne pondérée annuelle de cellules somatiques dans le lait a diminué de 2,68 %, passant de 261 986 CS/ml en 2003 à 254 954 CS/ml en 2004.

Prime à la qualité

Pour ce qui est de la prime à la qualité, la moyenne provinciale des cellules somatiques a été de 255 978 CS/ml pour la période de décembre 2003 à novembre 2004. Ceci représente une amélioration de 2,01 % par rapport à la moyenne de 261 238 CS/ml pour les 12 mois précédents. Cependant, la prime à la qualité ne pourra pas être versée aux producteurs au cours de la période de février 2005 à janvier 2006 parce que la moyenne québécoise n'a pas été inférieure à 250 000 CS/ml.

Suspension de la collecte

En 2004, 153 producteurs ont vu la collecte de leur lait suspendue à 222 reprises. Ils avaient cumulé quatre pénalités concernant les cellules somatiques ou les bactéries totales sur une période de 12 mois.

QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ PAR STRATES

Stratification of quality of milk

	Résultat d'analyse <i>Analysis results</i>	2004 % volume <i>% volume</i>	2003 % volume <i>% volume</i>	2004 % analyses <i>% analyses</i>	2003 % analyses <i>% analyses</i>
Bactéries totales – <i>Total bacteria count</i>	1 - 10 000/ml	73,10	68,74	74,49	70,14
	10 001 - 25 000/ml	17,46	19,73	16,73	18,87
	25 001 - 50 000/ml	5,38	6,43	4,91	6,10
	plus de/more than 50 000/ml	4,06	5,10	3,87	4,89
Cellules somatiques – <i>Somatic cell count</i>	1 - 100 000/ml	7,29	6,78	8,14	7,61
	100 001 - 200 000/ml	31,24	31,12	30,28	29,54
	200 001 - 300 000/ml	31,80	30,82	29,73	28,92
	300 001 - 400 000/ml	17,56	17,46	17,49	17,34
	400 001 - 500 000/ml	7,45	7,96	8,11	8,60
	plus de/more than 500 000/ml	4,66	5,86	6,25	7,99

EXIGENCES QUALITATIVES – 2004

Quality requirements – 2004

Type d'analyse <i>Analysis</i>	Norme <i>Standard</i>
Bactéries totales <i>Total bacteria count</i>	50 000/ml – Avis préventif à 25 000/ml <i>50,000/ml – Notice at 25,000/ml</i>
Bactéries après pasteurisation <i>Bacteria after pasteurization</i>	7000/ml
Cellules somatiques <i>Somatic cell count</i>	500 000/ml - Avis préventif à 400 000/ml <i>500,000/ml – Notice at 400,000/ml</i>
Adulteration par les antibiotiques <i>Adulteration by antibiotics</i>	Négatif à l'analyse <i>Negative</i>
Adulteration par l'eau <i>Adulteration by water</i>	Point de congélation n'excède pas -0.525 °H <i>Freezing point with limit of -0.525°H</i>
Adulteration par les antiseptiques <i>Adulteration by antiseptics</i>	Négatif à l'analyse <i>Negative</i>
Sédiments <i>Sediments</i>	Pas plus de 2.0 mg de sédiments par 452.8 ml de lait <i>No more than 2.0 mg per 452.8 ml of milk</i>
Odeur <i>Smell</i>	Aucune mauvaise odeur <i>No bad smell</i>
Température <i>Temperature</i>	4 °C maximum
Saveur <i>Taste</i>	Aucune mauvaise saveur <i>No bad taste</i>
Falsification (modification frauduleuse de la composition ou de la qualité du lait cru) <i>Falsification (fraudulent alteration of composition or quality of raw milk)</i>	Aucune falsification permise <i>No falsification allowed</i>

MOYENNES DES RÉSULTATS D'ANALYSE

Average analysis results

	2004 pondérée <i>Weighted results</i>	2003 pondérée <i>Weighted results</i>
Bactéries totales/ml <i>Total bacteria count/ml</i>	12 513	14 324
Cellules somatiques/ml <i>Somatic cell count/ml</i>	254 954	261 986

Protocole d'intervention

Le protocole établi entre la Fédération et Agropur coopérative, qui représente l'ensemble des coopératives laitières, a permis un suivi et une intervention uniformes auprès des producteurs aux prises avec des problèmes de qualité du lait.

Le programme d'aide pour l'amélioration du compte cellulaire est toujours accessible aux producteurs qui reçoivent un deuxième avis de dépassement de la norme pour les cellules somatiques. Ce programme est coordonné par chaque syndicat régional et prévoit que les frais encourus par le producteur lui sont remboursés à 50 %, pour un montant maximum de 250 \$. Ces frais doivent être liés à la vérification du système de traite et de la méthode de traite effectuée par un agent du PATLQ ainsi qu'au diagnostic de l'état de santé du troupeau par le médecin vétérinaire, incluant le prélèvement et l'analyse bactériologique d'échantillons de lait.

Quality Control

The Quality Control Section of the Milk Management Department is responsible for the application of standards set out in the Milk Marketing Agreements and for improving the quality of milk delivered by dairy producers.

A general improvement was observed in the quality of milk produced in Quebec in 2004. This is the result of the implementation in 2003 of a new total bacteria standard and new penalty rates for somatic cells, coupled with a suspension of milk pickup from producers who incur a fourth penalty for total bacteria or somatic cell counts over a 12-month period.

TOTAL BACTERIA

The quality of milk marketed by Quebec dairy producers in 2004 complied with the standards set out in the Milk Marketing Agreements. With regard to total bacteria (TB) counts, 95.94% of milk marketed in 2004 contained 50,000 TB/ml or less, a higher percentage than last year. The percentage of milk in the stratum below or equal to 10,000 TB/ml rose from 68.74% in 2003 to 73.10% in 2004, a significant improvement. In addition, the weighted average total bacteria in milk improved by 12.64%, from 14,324 TB/ml in 2003 to 12,513 TB/ml in 2004.

SOMATIC CELLS

As for somatic cell (SC) counts, the percentage of milk volume conforming to the standard rose from 94.14% in 2003 to 95.34% in 2004. The volume of milk containing 300,000 SC/ml or less increased from 68.72% in 2003 to 70.33% of the total volume in 2004. The annual weighted average of somatic cells declined from 261,986 SC/ml in 2003 to 254,954 SC/ml in 2004, a decrease of 2.68%.

QUALITY PREMIUM

As for the quality premium, the provincial average somatic cell count was 255,978 SC/ml for the period from December 2003 to November 2004. This is an improvement of only 2.01% over the average of 261,238 SC/ml for the previous twelve months. The premium cannot be paid to producers for the period from February 2005 to January 2006, since the provincial's average was not less than 250,000 SC/ml.

SUSPENSION OF PICKUP

In 2004, milk pickup was suspended from 153 producers on 222 occasions. They had accumulated four penalties for somatic cell or total bacteria counts over a 12-month period.

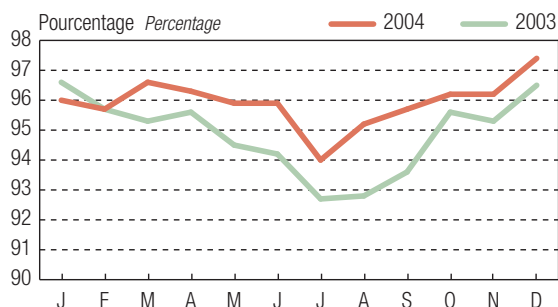
INTERVENTION PROTOCOL

The protocol established between the Federation and Agropur, which represents all dairy cooperatives, allowed for the uniform monitoring of, and intervention with producers experiencing milk quality problems.

The cell count improvement program is still available to producers who receive a second notice for exceeding the somatic cell count standard. This program is coordinated by each regional syndicate and stipulates that 50% of the expenses incurred by a producer will be reimbursed for a maximum amount of \$250. These expenses must be related to the Verification of Milking Equipment and Methods by a PATLQ agent, and to a diagnosis of herd health by a veterinarian, including the drawing and bacteriological analysis of milk samples.

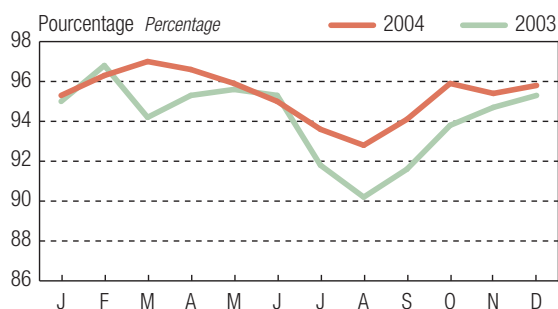
LAIT CONFORME À LA NORME – BACTÉRIES TOTALES

Milk conforming to standard – Total bacteria



LAIT CONFORME À LA NORME – CELLULES SOMATIQUES

Milk conforming to standard – Somatic cell count



Programme Lait canadien de qualité

Le programme d'assurance salubrité du lait et de la viande à la ferme Lait canadien de qualité a été expérimenté dans certaines provinces en 2004, dont trois qui participent à un projet pilote pour l'essai du manuel et des procédures d'accréditation du programme. Au Québec, les discussions se poursuivent afin de rendre disponible à l'ensemble des producteurs québécois le programme Préalables HACCP – laiterie de ferme. Au cours de l'année, diverses rencontres de sensibilisation à ce programme ont été offertes aux producteurs laitiers conjointement avec Agropur coopérative.

CANADIAN QUALITY MILK PROGRAM

The on-farm milk and meat wholesomeness assurance program, Canadian Quality Milk (CQM), was tested in some provinces in 2004, including three that are participating in a pilot project to test the program's certification manual and procedures. In Quebec, discussions are continuing on the possibility of making the Milk House HACCP Prerequisite Program available to all producers. Various meetings were organized throughout the year to provide information to dairy producers about this program jointly with Agropur coopérative.

Contrôle du volume et de la composition

La section contrôle du volume et de la composition de la Direction gestion du lait a la responsabilité de s'assurer que les analyses de composition et la mesure des volumes sont conformes au lait livré par les producteurs et au lait payé par les usines.

Le personnel effectue, entre autres, des visites régulières des usines pour inspecter les compteurs et les échantillonneurs automatiques. Au cours de l'année 2004, le personnel a collaboré à deux reprises à la formation de 40 nouveaux essayeurs à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. Des vérifications du calibrage des bassins refroidisseurs sur plusieurs circuits de ramassage se sont déroulées durant l'année. De plus, les employés collaborent avec le personnel du MAPAQ, responsable de valider les résultats du laboratoire d'analyse de la composition du lait du PATLQ.

En 2004, plusieurs vérifications et enquêtes ont été effectuées par un enquêteur de la Fédération, ou conjointement avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, dans des fermes et dans des usines qui contrevenaient au Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Les fautifs ont reçu des amendes pour les infractions commises.

Depuis juin 2004, l'analyse de la composition se fait à l'aide d'un échantillon de lait frais. Une fois par semaine pour chaque producteur, le laboratoire choisit au hasard un échantillon parmi tous ceux recueillis au cours de la semaine. Quatre résultats d'analyse par mois servent à établir la moyenne mathématique qui détermine la composition du lait et la paie des producteurs. Les producteurs peuvent consulter le site extranet de la Fédération pour connaître l'évolution de leurs résultats d'analyse à chaque semaine. Avec la collaboration des transporteurs et des transformateurs, l'implantation du programme d'analyse de lait frais s'est réalisée avec tout le succès espéré, tout en respectant les objectifs et les délais projetés.

Le nouveau règlement de la Fédération sur les normes de paiement du lait, en vigueur depuis le 1^{er} août 2004, dicte de nouvelles règles pour le prélèvement, la conservation et l'analyse du lait frais. Ces règles éliminent le recours à des agents de conservation. Par ailleurs, toutes les provinces du Canada ont instauré en 2004 une formule unique de calcul de la densité du lait et un facteur pour déterminer les autres solides du lait afin d'harmoniser les déclarations de la production à la Commission canadienne du lait.

En 2004, 93 % de l'ensemble du lait livré par les producteurs a été mesuré à l'usine par un compteur approuvé, soit 1 % de plus que l'année précédente. Par ailleurs, 89 % des échantillons recueillis pour les besoins de la facturation du lait ont été prélevés à l'usine à l'aide d'un échantillonneur approuvé, ce qui représente un recul de 2 % par rapport à 2003. Ce recul est attribuable principalement à des livraisons de lait plus importantes en Ontario.

Enfin, en 2004, la teneur des composants a augmenté de 0,01 kg/hl pour la matière grasse par rapport à l'année précédente et de 0,01 kg/hl pour la protéine. Ces hausses sont attribuables aux mesures de responsabilisation individuelle relativement aux solides non gras, mises en place en novembre 2004. La teneur en lactose a reculé d'un peu plus de 0,02 kg/hl. Par conséquent, la teneur en solides totaux a également reculé pour sa part de 0,01 kg/hl.

POURCENTAGE DU VOLUME MESURÉ PAR UN COMPTEUR APPROUVÉ ET ÉCHANTILLONNÉ PAR UN ÉCHANTILLONNEUR APPROUVÉ

Percentage of volume measured by an approved meter and sampled by an approved sampler

Volume

Volume

93 % du volume de lait reçu par les usines a été mesuré par un compteur approuvé.

93% of the milk volume received by the plants was measured by an approved meter.

Composition du lait (matière grasse, protéine, lactose et autres solides)

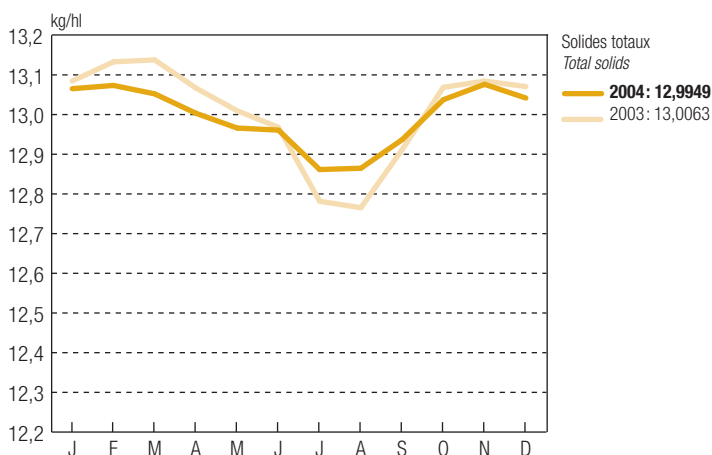
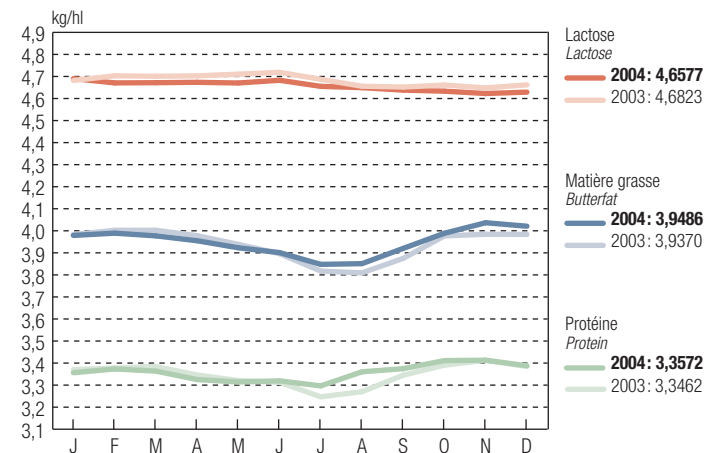
Milk composition (butterfat, protein, lactose and other solids)

89 % du lait a été échantillonné à l'usine, pour le paiement, à l'aide d'un échantillonneur approuvé.

89% of the milk volume was sampled at the plant for payment purposes, using an approved sampler.

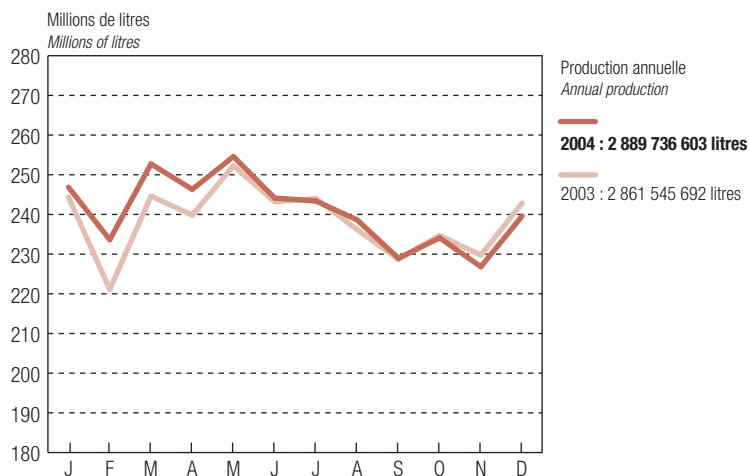
TENEUR MENSUELLE – MOYENNE PONDÉRÉE

Monthly test – Weighted average



VOLUME DE LAIT PRODUIT MENSUELLEMENT

Monthly milk production volume



Volume and Composition Control

The Volume and Composition Control Section of the Milk Management Department is responsible for ensuring that component tests and volume measurements of milk shipped by producers and paid by the plants are accurate.

Staff members also make regular visits to the plants to inspect the meters and automatic samplers. During the 2004 dairy year, the staff cooperated on two occasions in training 40 new milk graders at l'Institut de technologie agroalimentaires de Saint-Hyacinthe. Verifications were also conducted during the year of the calibration of farm bulk cooling tanks on several pickup routes. In addition, we cooperated with the staff of the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) who are responsible for validating the results of milk component tests performed by PATLQ's test lab.

In 2004, a number of inspections and investigations were conducted by an inspector from the Federation, or jointly with MAPAQ, of farms and plants contravening the By-law respecting quotas for milk producers. Offenders were fined for the infractions.

A fresh milk sample has been used to analyse milk composition since June 2004. Once a week, the laboratory selects a sample at random for each producer from all the samples gathered during the week. Four test results per month are used to establish the mathematical average that determines the milk components and the producers' pay. Producers may visit the Federation's Extranet site to view their test results each week. With the cooperation of the transporters and processors, implementation of the fresh milk testing program went smoothly, while respecting objectives and deadlines.

The Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec published new regulations on milk payment standards, which have been in force since August 1, 2004. These regulations set out new rules for drawing, storing, and analysing fresh milk samples, and eliminate the need for using a preservative. In addition, in 2004, all Canadian provinces implemented a single method for calculating milk density and a specific factor to determine the other solids in milk in order to harmonize production declarations for the Canadian Dairy Commission.

In 2004, 93% of all milk delivered by producers was measured at the plant by an approved meter, a 1% increase from last year. In addition, 89% of the samples for milk-billing purposes were processed by an approved sampler, a decline of 2% from 2003. This decline is due to higher deliveries to Ontario.

Finally, as regards milk composition in 2004, butterfat increased by 0.01 kg/hl and protein by 0.01 kg/hl, compared with last year. These increases are due to the individual accountability measures put in place in November 2004 to deal with solids non-fat surplus. The lactose content declined by a little over 0.02 kg/hl. Therefore the total solids content also declined, posting a drop of 0.01 kg/hl.

Finances et administration

La Direction finances et administration a la responsabilité de produire l'information financière des différents fonds de la Fédération et des syndicats régionaux. Elle assume également les opérations financières reliées à la confection de la paie des producteurs, au paiement des frais de transport ainsi qu'à la facturation aux usines. La direction fournit de plus un soutien administratif et des conseils financiers aux dirigeants en ce qui concerne le fonctionnement de l'organisation et le développement des dossiers connexes.

À la lecture des résultats du Fonds d'administration, nous constatons une insuffisance des produits sur les charges de 303 000 \$ comparativement à 73 500 \$ pour 2003. Soulignons à cet effet l'impact financier du changement, au 1^{er} juin, du type d'échantillon de lait pour déterminer les composants du lait des producteurs.

Par ailleurs, les résultats du Fonds de publicité et promotion reflètent une nouvelle répartition des responsabilités entre la Fédération et Les Producteurs laitiers du Canada. Depuis août 2003, les activités de publicité et promotion sont administrées par ces derniers.

À l'examen des résultats du Fonds du pool, nous observons que les recettes provenant des ventes de lait ont atteint plus de 1,877 milliard de dollars contre 1,810 milliard en 2003. L'accroissement important des ventes interprovinciales est dû principalement à la nécessité de diriger du lait vers l'Ontario en raison des conflits de travail dans certaines entreprises laitières au Québec. D'autre part, le résultat des péréquations canadiennes a diminué de plus de 7,7 millions de dollars.

PAIEMENT INTRAQUOTA AUX PRODUCTEURS – 2004

In-quota payments to producers – 2004

Mois Month	Prix de la matière grasse Price of butterfat \$/kg	Prix de la protéine Price of protein \$/kg	Prix du lactose et des autres solides Price of lactose and other solids \$/kg	Valeur d'un hl de référence ⁽²⁾ Value of reference hl ⁽²⁾ \$/hl
Janvier – January	6,4354	8,8730	1,2992	58,97
Février – February	6,2576	9,1577	1,3524	59,54
Mars – March	6,3903	8,9553	1,3185	59,18
Avril – April	6,5304	9,4269	1,3694	61,48
Mai – May	6,4891	9,1991	1,3307	60,38
Juin – June	6,7734	10,0237	1,4481	64,71
Juillet – July	6,3320	9,1796	1,3234	59,71
Août – August	6,5481	9,8556	1,4647	63,46
Septembre – September	6,5784	9,5621	1,4299	62,43
Octobre – October	6,4700	9,8239	1,4862	63,20
Novembre – November ⁽¹⁾	8,9796	6,9643	1,5112	63,23
Décembre – December	9,0578	6,6904	1,4572	62,32
Prix moyen annuel 2004 Average annual price 2004	6,8987	8,9802	1,3971	61,54
Prix moyen annuel 2003 Average annual price 2003	6,1935	9,4285	1,3783	60,32

⁽¹⁾ Depuis le 1^{er} novembre 2004, les prix sont déterminés en tenant compte du transfert de 3 \$/kg du prix de la protéine vers la matière grasse et de la production excédentaire de solides non gras qui n'est pas payée.

Since November 1, 2004, prices are determined taking into account the shift of \$3/kg to the butterfat price from protein and the zero payment basis for excess solid non-fat production.

⁽²⁾ Composition du lait servant à déterminer la valeur d'un hectolitre de référence.

Milk composition used to determine the value of a reference hectolitre.

Matière grasse – Butterfat: 3,60 kg/hl Protéine – Protein: 3,20 kg/hl Lactose et autres solides – Lactose and other solids: 5,70 kg/hl.

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS – 2004

Financing of operations – 2004

	Janvier à juillet <i>January to July</i>	Août à décembre <i>August to December</i>
	\$ /kg de ST * - \$ /kg of TS *	
Administration du Plan conjoint et Fonds de défense <i>Administration of the Joint Plan and Defense Fund</i>	0,02365	0,02344
Contribution à l'UPA <i>Contribution to the UPA</i>	0,00805	0,00826
Total partiel <i>Subtotal</i>	0,03170	0,03170
Publicité et promotion <i>Advertising and promotion</i>	0,08600	0,08600
Fonds de développement <i>Development program</i>	0,00080	0,00080
Total	0,11850	0,11850

* Solides totaux

* Total solids

Certains changements ont été apportés à la réalisation de la paie des producteurs en raison de l'établissement des composants du lait sur la base d'analyses d'échantillons de lait frais ainsi que de l'application de mesures de responsabilisation relatives aux solides non gras. Nous avons de plus intégré à nos systèmes la facturation aux transformateurs et la perception du coût des services du PATLQ dans le cadre de la Convention pour le dosage des composants pour le paiement du lait.

Soulignons enfin que le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait, dont les résultats sont présentés à huis clos aux délégués lors de l'assemblée générale annuelle, a été particulièrement sollicité en 2004. En effet, ce fut une année intense en activités spéciales : la stratégie G05 pour défendre notre système de gestion de l'offre, le dossier de l'encéphalopathie spongiforme bovine et le Convoi pour un lait équitable. La part de la Fédération au coût de ces activités est assumée à même ce fonds.

Finance and Administration

The Finance and Administration Department is responsible for producing financial information for the various Federation and Regional Syndicate Funds. It also handles all operations involved in preparing producer milk cheques, transportation cost payments and plant billings. The Department also provides administrative support and financial advice to the Federation's officers with respect to the organization's operations and the development of related issues.

The financial statements for the General Operating Fund show a \$303,000 deficit in revenue over expenditures, compared with \$73,500 in 2003. In this regard, we should mention the monetary impact of changes required to convert (June 1, 2004) to a different type of milk sample for analyzing components in milk shipped by producers.

The results of the Advertising and Promotion Fund reflect a new division of responsibilities with Dairy Farmers of Canada (DFC). Since August 2003, all promotional and advertising activities have been handled by DFC.

An analysis of the results of the Pool Fund shows that milk sales reached nearly \$1.877 billion, compared with \$1.810 billion in 2003. Interprovincial sales increased significantly due, in particular, to sales to Ontario as a result of labour disputes in certain Quebec dairy plants. Returns from milk sales pooled with other provinces dropped by over \$7.7 million.

Changes were made to the producer payment system due to the use of a fresh milk sample to determine milk components, as well as the application of accountability measures for solids non-fat. We also integrated operations relating to plant billings and collection of PATLQ service charges under the milk component testing agreement into our systems.

Lastly, the Fund to defend the economic interests of dairy producers saw a good deal of activity in 2004. The financial results of this Fund are presented to delegates in private during the Annual General Meeting. The past year was particularly busy in terms of special activities through our participation in the strategies relating to the G05 to defend our supply management system, the Bovine Spongiform Encephalopathy issue and the Fair Milk Convoy. The Federation's share of the costs of these activities was covered by this Fund.

Technologie et information de gestion

La Direction technologie et information de gestion a sous sa responsabilité les activités relatives aux systèmes d'information, à la bureautique, à la réseautique, au développement des systèmes et au support informatique. L'équipe compte quatre personnes : une architecte, un analyste-programmeur, un agent de soutien technique et la directrice.

Le nouveau système de vérification du lait de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) est entré en vigueur en avril. Les déclarations d'utilisation du lait des usines sont maintenant reçues et traitées électroniquement, ce qui permet une économie mensuelle de temps de l'équivalent de 1,5 jour/personne. Grâce à cette amélioration, la RMAAQ est maintenant en mesure de vérifier les déclarations des usines dans un délai plus court, soit six mois à un an suivant le mois de la déclaration.

Un nouveau programme a été mis en place pour informatiser l'horaire de prélèvement des échantillons de qualité. L'horaire est préparé hebdomadairement et télécopié automatiquement aux usines et aux transporteurs. Des messages sont également transmis par le nouveau programme sur les ordinateurs industriels portatifs PSION pour aviser les experts-essayers. Des économies de temps mensuelles équivalentes à deux jours/personne ont été réalisées grâce à cette informatisation.

Le projet qui a requis les efforts les plus importants a été le passage à l'échantillonnage du lait frais pour l'analyse de la composition du lait. Le système de gestion des analyses a été révisé et de nouvelles fonctionnalités ont été développées pour gérer les reprises et s'assurer que les producteurs ont quatre échantillons par mois. Plusieurs systèmes connexes ont dû être modifiés pour s'adapter au nouveau procédé : les logiciels du PSION ; le système de paie des producteurs ; le système de facturation des usines ; l'extranet pour les producteurs et l'extranet des syndicats régionaux.

Parmi les autres mandats effectués par la direction, mentionnons les modifications aux systèmes pour l'application des nouvelles règles sur les surplus de solides non gras ainsi que la mise à jour technologique du système comptable et le passage au système d'exploitation Windows 2003 pour les serveurs de la Fédération.

Technology and Management Information

The Technology and Management Information Department handles all activities related to information systems, office automation, networking, systems development and support. The team's four members include an architect, a programmer-analyst, a technical support specialist and the director.

The Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec's (RMAAQ) new milk auditing system took effect in April. The declarations of plant milk use are now received and processed electronically, which results in a monthly time savings equal to 1.5 person-days. Thanks to this improvement, the RMAAQ can now audit the plants' declarations in a very short time, that is, between six months and a year following the month the declaration was made.

A new program to computerize the milk quality sampling schedule has been put in place. The schedule is prepared weekly and automatically faxed to the plants and transporters. Messages are also transmitted by the new program on the portable industrial PSION computers to notify milk graders. Monthly time savings equal to 2 person-days have been achieved by computerizing this system.

The project that took up most of our time was the shift to fresh milk sampling for determining milk components. The test management system was reviewed and new functionalities developed to manage re-takes and ensure that each producer has four samples per month. Several supporting systems had to be modified so as to function with the new process: the PSION software; the producers' payment system; the plant billing system; the producer Extranet, as well as the regional syndicates' Extranet system.

Among other mandates handled by the Department were the changes to systems for the application of the new rules regarding solids non-fat surplus, the technological updating of the accounting system and the shift to the Windows 2003 operating system for the Federation's servers.

Recherche économique

La Direction recherche économique conseille les dirigeants de la Fédération sur toutes les politiques et tous les dossiers reliés à l'industrie laitière. Elle accomplit ce mandat par la réalisation d'études, d'analyses et de textes de vulgarisation qui guideront les différentes instances et directions de notre organisation. Notre direction représente aussi la Fédération à différents comités provinciaux et nationaux.

Commerce international

Le dossier du commerce international a encore exigé beaucoup d'attention en 2004. Le point culminant fut, à la fin juillet 2004, l'adoption par les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) d'un accord-cadre agricole. Des discussions techniques se sont ensuite amorcées pour définir les modalités d'application de cet accord d'ici décembre 2005.

Deux importantes études ont été réalisées au cours de l'année. L'une visait à mesurer les impacts économiques de notre secteur en termes d'emplois et de contribution au produit intérieur brut. L'autre avait pour but d'analyser la performance de notre système de gestion de l'offre en comparaison d'autres modes de régulation de la production laitière existant ailleurs dans le monde. La direction a appuyé étroitement la réalisation de ces travaux rendus publics par leurs auteurs en novembre 2004.

La direction a aussi supervisé certains volets du plan d'action en matière de commerce international adopté par les conseils d'administration des cinq productions sous gestion de l'offre au Québec (G05). Nous avons pris part à de nombreuses rencontres avec des représentants gouvernementaux du Québec et du Canada afin de promouvoir la position canadienne à l'OMC et notre système de gestion de l'offre. De plus, nous avons rédigé pour la revue *Le producteur de lait québécois* des articles de vulgarisation sur le commerce international.

Ententes de mise en commun

En ce qui concerne les dossiers nationaux, nous collaborons étroitement avec la Direction principale aux opérations et partenariat externe au suivi des ententes de mise en commun et à la gestion du Plan national de commercialisation du lait. En 2004, parmi les enjeux ayant retenu l'attention, mentionnons la mise en place de nouvelles règles de gestion de la production des provinces en lien avec le quota de mise en marché. Les surplus croissants de solides non gras (SNG) et les limites imposées par l'OMC à l'exportation ont amené les provinces à une

entente de responsabilisation de la sous-production et de la surproduction ainsi qu'à l'établissement d'objectifs de réduction des surplus de SNG. À la suite de ces décisions à l'échelon national, la direction a évalué l'introduction possible de diverses mesures de responsabilisation individuelle visant l'atteinte des objectifs provinciaux.

La question de l'établissement du prix de la classe 1 a figuré en tête de liste des travaux de l'organisme de supervision de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5). Ce dossier s'est réglé en décembre 2004 par la conclusion d'une entente globale touchant à la fois le niveau et l'harmonisation des prix ainsi que leur indexation jusqu'en 2009. L'entente inclut des ajustements du prélevé de publicité et promotion et la mise en place de scellés sur les citernes de lait. Parmi les autres enjeux débattus, on compte les mouvements de lait interprovinciaux, les règles d'approvisionnement et l'harmonisation de la formule de tarification ainsi que la mise en commun des coûts de transport.

Dossiers provinciaux

Sur la scène provinciale, nous soutenons au besoin la Direction gestion du lait dans la négociation des conventions de mise en marché et de transport. En septembre dernier, la direction a collaboré à la préparation et à la présentation de la position de la Fédération pour l'audience d'arbitrage de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec sur l'approvisionnement des usines lors de la période des fêtes. Nous réalisons aussi des travaux continus de suivi et de planification de la production en lien avec le quota provincial.

Le dossier du prix du lait a été à l'avant-scène de nos travaux tout au long de l'année. En plus du dossier du prix de la classe 1, notre direction a étayé l'argumentaire pour l'obtention d'une hausse importante du prix cible du lait de transformation. Ces travaux visaient aussi la reconnaissance des impacts économiques et du caractère exceptionnel de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) pour obtenir une aide publique suffisante. Nous avons délimité les effets de la crise de l'ESB captés par notre enquête sur les coûts de production du lait et ceux qui ne le sont pas pour établir le niveau d'aide requis.

RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION TOTALE ET DES PRODUCTEURS AU 31 DÉCEMBRE 2004

Production and producers, by region, as at December 31, 2004

Région <i>Region</i>	Production totale <i>Total production</i>		Producteurs <i>Producers</i>	
	Litres <i>Litres</i>	Pourcentage <i>Percentage</i>	Nombre <i>Number</i>	Pourcentage <i>Percentage</i>
01 - Estrie	289 977 332	10,03	641	8,37
02 - Côte-du-Sud	153 926 923	5,33	463	6,05
03 - Gaspésie - Les Îles	5 793 904	0,20	29	0,38
04 - Lanaudière	97 162 198	3,36	305	3,98
05 - Mauricie	130 938 130	4,53	375	4,90
06 - Outaouais-Laurentides	132 605 529	4,59	371	4,84
07 - Centre-du-Québec	417 728 657	14,46	944	12,33
08 - Abitibi-Témiscamingue	52 493 739	1,82	170	2,22
09 - Québec	435 174 277	15,06	1 196	15,62
10 - Beauce	245 855 753	8,51	689	9,00
11 - Bas-Saint-Laurent	192 152 719	6,65	642	8,38
12 - Saguenay - Lac-Saint-Jean	149 485 687	5,17	411	5,37
13 - Saint-Hyacinthe	365 336 478	12,64	842	11,00
14 - Saint-Jean - Valleyfield	221 105 277	7,65	579	7,56
Total	2 889 736 603	100,00	7 657	100,00

Sécurité du revenu

En ces temps de crise, les mécanismes de sécurité du revenu comptent sans surprise parmi les dossiers requérant une attention particulière, même pour les productions sous gestion de l'offre. La direction a suivi ce dossier sur les plans national et provincial.

Nous avons fait valoir nos positions sur le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole auprès de la Financière agricole du Québec et de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Nous avons étroitement suivi les travaux de l'UPA sur la bonification du salaire de l'ouvrier spécialisé et sur les fermes à dimension humaine. Nous avons aussi participé au congrès spécial de l'UPA sur la crise du revenu. L'ensemble de ces travaux confirme la hausse importante du niveau d'endettement de nos fermes, leur fragilité financière et leur grande vulnérabilité face aux soubresauts économiques.

Environnement

La direction suit de près les questions environnementales concernant la production laitière : amas de fumier au champ, élimination du lait déclassé, mise à jour du portrait agroenvironnemental, modifications au Règlement sur les exploitations agricoles, rampes d'épandage, projet de loi sur le développement durable. Ces dossiers ont retenu l'attention du comité sur l'environnement mandaté pour proposer des orientations aux membres du conseil d'administration de la Fédération. Nous avons aussi supervisé des travaux de recherche, notamment sur les amas au champ, les rejets de phosphore et les gaz à effet de serre. Enfin, la direction a préparé le mémoire de la Fédération sur l'avant-projet de loi 44 modifiant la Loi sur le ministère de l'Environnement et la Loi sur la qualité de l'environnement. Ce mémoire faisait valoir les mérites environnementaux de notre modèle de production et présentait notre position sur le principe utilisateur/pollueur-payeur.

Economic Studies

The Economic Studies Department advises Federation officers on all policies and issues concerning the dairy industry. To fulfill this mandate, the Department must conduct studies and analyses and prepare texts to guide our organization's various policy development and operations groups. Our Department also represents the Federation on various provincial and national committees.

INTERNATIONAL TRADE

The international trade issue required a good deal of attention again in 2004. The high point was the adoption of a framework for agricultural modalities by the World Trade Organization (WTO) member countries in late July 2004. Technical discussions then began on defining the specific modalities by December 2005.

Two important studies were conducted during the past year. The first was aimed at determining the economic impacts of the dairy sector in terms of jobs and contribution to Gross Domestic Product. The second study examined the performance of our supply management system in comparison with other dairy regulation systems elsewhere in the world. The Department cooperated closely in completing these studies, which were published in November 2004.

The Department also supervised certain components of the action plan on international trade adopted by the Boards of the five supply-managed sectors in Quebec (GO5). We participated in several meetings with representatives of the Quebec and federal governments to promote Canada's position and our supply management system at the WTO. In addition, articles explaining international trade for non-experts were produced by the Department for *Le producteur de lait québécois*.

POOLING AGREEMENTS

At the national level, we worked closely with the Operations and External Partnerships Department on monitoring the Pooling Agreements and on the management of the National Milk Marketing Plan. Among the issues on which we focused attention in 2004 was the implementation of new rules for the management of provincial production in relation to the Canadian market-sharing quota. Growing surpluses of solids non-fat (SNF) and WTO export restrictions have led the provinces to reach an agreement on implementing under-production and over-production accountability policies, as well as SNF surplus-reduction objectives. Following these decisions at the national level, the Department evaluated the possibility of introducing various individual measures to help achieve provincial goals.

The establishment of the price of Class 1 milk topped the work schedule of the All-Milk Pooling Agreement Supervisory Body in the past year. This issue was resolved in 2004 by the conclusion of a comprehensive agreement on both the level and the harmonization of prices and an indexing formula up to 2009. The agreement includes adjustments to the advertising and promotion levy and seals on milk tankers. Interprovincial milk movements, supply rules, harmonization of the rating formula, and pooling of transportation costs were other issues discussed in the past year.

Sécurité alimentaire

La direction est aussi intervenue devant la Commission parlementaire sur la sécurité alimentaire mise en place par le gouvernement du Québec au printemps 2004. À cette occasion, nous avons mis en lumière la position de la Fédération sur la traçabilité des aliments, l'inspection, l'application et le respect des normes, le contrôle des importations, etc. Par ailleurs, la direction continue de siéger aux comités transport et révision de la boucle d'identification d'Agri-Traçabilité Québec.

Notre direction a participé à plusieurs rencontres organisées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) portant sur divers sujets, dont l'élimination du matériel à risques spécifiques, la récupération des animaux morts, la réglementation entourant l'utilisation des farines animales, les mesures d'urgence en temps de crise. De plus, la direction a réalisé, en collaboration avec le MAPAQ, une brochure sur la biosécurité qui a été distribuée à l'ensemble des fermes laitières au Québec.

La direction assure l'implication de la Fédération en recherche et développement, notamment en participant au conseil d'administration de Novalait inc. et aux différents comités de gestion des projets de la compagnie.

Finalement, soulignons notre collaboration régulière à la revue *Le producteur de lait québécois*, que ce soit pour des articles de fond ou pour les chroniques sur les statistiques, l'évolution des marchés et la recherche. Nous rencontrons occasionnellement des groupes de producteurs ou d'autres intervenants intéressés pour traiter de différents sujets concernant l'industrie laitière.

PROVINCIAL ISSUES

On the provincial scene, we assisted the Milk Management Department, when necessary, with the negotiation of marketing and transportation agreements. Last September, the Department cooperated in the preparation and presentation of the Federation's position for arbitration hearings by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec on milk deliveries to plants during the Christmas holiday season. The Department also handles on-going monitoring and planning of production in relation to the provincial quota.

The milk pricing issue was in the forefront of our efforts throughout the year. In addition to the issue of the Class 1 price, our Economic Research Department substantiated the arguments for obtaining a substantial increase in the target price of industrial milk. This work also sought to gain recognition of the economic impact and exceptional nature of the Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE) crisis in order to obtain adequate government assistance. We defined the effects of the BSE crisis determined by our cost of production survey, as well as the effects not determined by this survey, to establish the level of assistance required.

INCOME SECURITY

In these times of crisis, it is not surprising that income security mechanisms rank among the issues requiring special attention, even for commodities under supply management. The Department monitored this issue at the national and provincial levels.

We presented our positions on the Canadian Agricultural Income Stabilization Program to La Financière agricole du Québec and the Union des producteurs agricoles (UPA). We closely followed the UPA's work on improvement of the skilled worker's wage and on human-scaled farms. We also participated in the UPA Special Convention on the income crisis. All of this work confirms the substantial increase in the debt level of our farms, their financial fragility and their great vulnerability to economic upheavals.

ENVIRONMENT

The Department is closely following environmental issues: manure heaps in fields, disposal of declassified milk, update of the agroenvironmental profile, amendments to the Agricultural Operations Regulation, manure spreading ramps, Sustainable Development Act. These issues were brought to the attention of the Environment Committee mandated to propose orientations to the members of the Federation's Board of Directors. We also supervised research, particularly on manure heaps in fields, phosphorus emissions and greenhouse gases. Finally, the Department prepared the Federation's brief on draft Bill 44 to amend the Act respecting the Ministère de l'Environnement and the Environment Quality Act. This brief set out the environmental merits of our production model and presented our position on the user/polluter-pay principle.

FOOD SECURITY

The Department also appeared before the Parliamentary Committee on Food Security established by the Quebec government in spring 2004. On that occasion, we outlined the Federation's position on food traceability, inspection, enforcement of and compliance with standards, import control, etc. The Department also continued to serve on the Transport and Identification Tag Review committees of Agri-Traçabilité Québec.

Our Department participated in several meetings organized by the Canadian Food Inspection Agency and the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) on various issues, including the elimination of specific risk material, disposal of dead stock, regulations regarding the use of bone meal, and crisis preparedness. The Department, in collaboration with MAPAQ, produced a brochure on biosafety that was distributed to all dairy farms in Quebec.

Our Department continued to ensure the Federation's involvement in research and development, particularly through its participation on the Board of Directors of Novalait inc., and on that company's various project-management committees.

Lastly, our communications activities include regular contributions to *Le producteur de lait québécois*, from feature articles to columns on statistics, market trends, and research. We also meet occasionally with producer groups and other stakeholders interested in various subjects related to the dairy industry.

Communications et vie syndicale

La Direction communications et vie syndicale assume la responsabilité des communications internes et externes de la Fédération et elle coordonne et réalise des activités de formation et de vie syndicale. Son rôle l'amène à collaborer étroitement avec les autres directions et avec les élus pour les soutenir et les conseiller dans ces domaines.

La production de la revue *Le producteur de lait québécois* constitue un des principaux mandats de la direction au plan de la communication avec les producteurs. Nous sommes aussi associés au PATLQ pour la publication de son rapport annuel de production, en mai, à titre de numéro spécial de la revue *Le producteur de lait québécois*. Ce projet permet à tous les producteurs abonnés du magazine de prendre connaissance des services offerts par le PATLQ dont la Fédération est l'actionnaire majoritaire.

Par ailleurs, nous assumons la préparation du rapport annuel de la Fédération, en collaboration avec les autres directions. Nous produisons aussi une brochure corporative sur la mise en marché collective et la gestion de l'offre qui en fait valoir les bénéfices pour les producteurs, leurs partenaires et l'ensemble de la société. Cette brochure est utilisée, entre autres, dans des activités de relations publiques et de relations gouvernementales. Elle est aussi remise à tous les producteurs avec le rapport annuel.

Afin de tenir au fait de l'évolution des dossiers de la Fédération les administrateurs et les secrétaires des syndicats régionaux, nous rédigeons une lettre hebdomadaire, *LAITB'DO*. La diffusion de cette lettre est élargie à certains partenaires de la Fédération.

Un nouveau bulletin d'information, *LAIT'XCLUSIF*, a été lancé à l'automne à l'intention des élus provinciaux et fédéraux du Québec, des partenaires de la Fédération et des journalistes qui couvrent notre secteur. Publié six fois l'an, *LAIT'XCLUSIF* vise à mieux faire connaître les enjeux et la contribution du secteur laitier québécois et de la Fédération.

Sur le plan des relations avec les médias, nous sommes appelés à répondre aux demandes des journalistes, à préparer des communiqués et à organiser, le cas échéant, des activités de presse. La direction participe à un groupe national de veille médiatique des enjeux touchant la production laitière et les produits laitiers. Ce groupe s'est occupé, notamment, de la préparation d'un protocole de gestion de crise.

Des dossiers mobilisateurs

Ce sont les dossiers de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de la crise des revenus – prix du lait et encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) – qui ont particulièrement sollicité le personnel de la direction en ce qui concerne la mobilisation des producteurs, les communications externes et les relations gouvernementales. Nous avons coordonné en mars et en avril les lancements régionaux de G05 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre. La Coalition est intervenue en juin, pendant la campagne électorale fédérale, auprès des candidats et des chefs des principaux partis politiques. Nous avons alors déployé une stratégie de sollicitation de signatures de la Déclaration d'appui à la gestion de l'offre, obtenant celles de Paul Martin, chef du Parti libéral du Canada et de Gilles Duceppe, chef du Bloc québécois, ainsi que la signature de nombreux candidats de tous les partis fédéraux. Adoptée par Les Producteurs laitiers du Canada et les organisations de producteurs de lait des autres provinces, cette stratégie a permis de décrocher les signatures des deux autres chefs de parti, Jack Layton, du Nouveau Parti démocratique, et Steven Harper, du Parti conservateur.

Nous avons collaboré avec l'Union des producteurs agricoles et la Fédération des producteurs de bovins du Québec à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie provinciale de mobilisation dans le dossier de l'ESB à l'automne, stratégie qui a culminé avec le blocus de l'abattoir Colbex à Saint-Cyrille-de-Wendover, début décembre.

Enfin, dans le but de sensibiliser le public et les décideurs à la nécessité d'une augmentation substantielle du prix du lait aux producteurs, nous avons élaboré la stratégie du Convoi pour un lait équitable et coordonné sa réalisation avec la Direction générale.

Ces trois grands dossiers ont aussi nécessité la production, par la direction, de documents et de dépliants d'information ainsi que la réalisation et la mise à jour de deux sites Internet : www.laitequitable.ca et www.go5quebec.ca.

Nous demeurons responsables du contenu corporatif du site Internet de la Fédération et répondons aux demandes d'information des internautes qui nous visitent. Nous assurons aussi la communication avec les producteurs qui fréquentent le site extranet et nous nous occupons de la mise à jour et de l'ajout de contenu dans ce site.

Sur le plan de la formation et de la vie syndicale, la direction a tenu, comme tous les ans, une session de formation de deux jours pour les nouveaux administrateurs des syndicats régionaux. De plus, nous nous sommes assurés de la mise à jour du matériel utilisé en région pour la formation aux nouveaux producteurs sur leur système de mise en marché du lait. Nous sommes également responsables de l'organisation et de la tenue de réunions régulières avec les secrétaires des syndicats sur des dossiers pertinents à leur fonction.

La direction a la charge de la préparation de la journée annuelle de réflexion des délégués qui se tient à l'automne et collabore étroitement avec la Direction générale à la préparation des assemblées générales de la Fédération. En novembre 2004, nous avons été les hôtes d'un premier forum des délégués G05 en marge de notre journée de réflexion. La direction a été étroitement associée à cet événement qui a réuni les représentants des producteurs des cinq productions sous gestion de l'offre au Québec pour faire le point sur la stratégie à employer à l'OMC et prendre connaissance des conclusions de l'étude du professeur Daniel-Mercier Gouin, de l'Université Laval, sur la gestion de l'offre en production laitière.

Enfin, la mobilisation des producteurs dans le dossier du prix du lait autour du Convoi pour un lait équitable a nécessité l'organisation d'une assemblée générale spéciale le 15 décembre. Les délégués y ont débattu de la stratégie à mettre en œuvre dans les dossiers de la crise des revenus et du contrôle des importations d'ingrédients laitiers aux frontières.

Communications and Union Support

The Communications and Union Support Department is responsible for the Federation's internal and external communications. It also coordinates and conducts training and union support activities. In this role, it cooperates closely with other Departments and with the elected officers, offering support and advice in these areas.

Production of *Le producteur de lait québécois* magazine is one of the Department's principal tasks in its role of communicating with producers. We joined with the Dairy Herd Analysis Service (PATLQ) to publish its Annual Report, in May, as a special issue of *Le producteur de lait québécois*. This project enables all producers who subscribe to the magazine to learn about the services offered by the PATLQ (the Federation is the majority shareholder).

In addition, we handle the preparation of the Federation's Annual Report, in cooperation with the other Departments. This year, we also produced a corporate pamphlet explaining the collective milk marketing and supply management system and the benefits it gives producers, their partners, and society as a whole. This pamphlet is used, among other things, in public and government relations activities, and is being delivered to all producers along with the Annual Report.

To keep the directors and secretaries of the regional syndicates informed of developments in Federation projects, we produce a weekly newsletter, *LAITB'DO*. The distribution of this letter has been expanded to include some of the Federation's partners.

A new newsletter, *LAIT'XCLUSIF*, was launched this fall. It is intended for provincial and federal elected representatives from Quebec, as well as Federation partners and journalists who cover the dairy industry. Published six times a year, *LAIT'XCLUSIF* is designed to provide information on the issues and contribution of both the Quebec dairy industry and the Federation.

On the media relations front, the Department is called upon to respond to requests from journalists, prepare press releases and, when necessary, organize media events. We also participate in a national media alert group on dairy production and product issues. This group was particularly involved in preparing a crisis-management protocol.

RALLYING ISSUES

The World Trade Organization (WTO) and the income crisis – milk pricing and Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE) – are the issues that took up most of the Department's time in terms of producer mobilization, external communications and government relations. In March and April, we coordinated the regional launch of the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management. During the June federal election campaign, the Coalition contacted the candidates and leaders of the major political parties using a strategy to obtain signatures on a declaration of support for supply management. Signatures were obtained from Paul Martin, Leader of the Liberal Party of Canada, Gilles Duceppe, Leader of the Bloc québécois as well as from many candidates of all federal parties. Adopted by the Dairy Farmers of Canada and dairy producer organizations in other provinces, this strategy helped obtain the signatures of the other two party leaders, Jack Layton, of the New Democratic Party, and Steven Harper, of the Conservative Party.

On the BSE front, we cooperated with the Union des producteurs agricoles and the Fédération des producteurs de bovins du Québec in developing and implementing the provincial mobilization strategy on BSE last fall. This strategy culminated in the blockade of the Colbex plant at Saint-Cyrille-de-Wendover in early December.

Lastly, in an effort to impress on the public and on policy-makers the importance of granting a substantial increase in the producer price of milk, the Department developed the Fair Milk Convoy strategy and coordinated its activities with General Management.

To further address these three major issues, the Department also produced information documents and pamphlets and launched and updated two Internet sites: www.laitequitable.ca and www.go5quebec.ca.

The Department remains responsible for the content on the Federation's corporate site and for replying to requests for information from site visitors. It also handles communications with the producers who visit the Extranet site, updates the site and adds content.

In the area of training and union support activities, the Department held a two-day training session, as it does every year, for the new directors of regional syndicates. In addition, we updated the material used in the regions to train new producers on the milk marketing system. We are also responsible for organizing and holding regular meetings with the secretaries of the syndicates on issues related to their duties.

The Department is in charge of preparing the annual delegates' Discussion Day held in the fall, and works closely with General Management in organizing the Federation's General Meetings. In November 2004, we hosted the first forum of G05 delegates, held in parallel with our Discussion Day. The Department was closely associated with this event, which brought together producer representatives of the five commodity groups under supply management in Quebec to review the WTO strategy and learn about the findings of a study on dairy supply management conducted by Daniel-Mercier Gouin, a professor at Université Laval.

Finally, a Special General Meeting was organized on December 15 in view of mobilizing producers around the Fair Milk Convoy strategy in order to deal with the milk pricing issue. Delegates to the Meeting discussed an action plan to address the income crisis and border control issues.

Publicité et promotion

Le bilan des activités de publicité et de promotion couvre désormais quatre des produits de la famille laitière, soit le lait, la crème, le beurre et le fromage.

Toutes les activités marketing concernant le lait de consommation des cinq provinces signataires de l'entente P5 et celles portant sur le lait de transformation pour tout le pays étaient, en 2004, sous la gouvernance des Producteurs laitiers du Canada.

Le lait

En 2004, les gestes de communication devaient refléter le dynamisme de l'univers du lait pour déclencher le réflexe quotidien chez les gens de tous les groupes d'âge de boire deux verres de lait, autant pour le plaisir que pour la santé. L'accent fut donc mis sur la consommation de ce deuxième verre de lait.

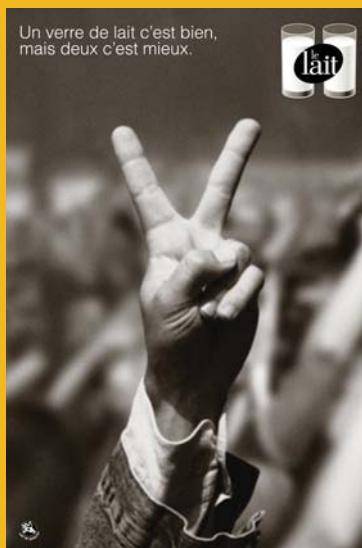
Le nouveau défi était de taille, car il s'agissait de garder une plate-forme créative et audacieuse. Cette approche a réussi, puisque les ventes de lait ont augmenté de 3 % en 2004 au Québec selon les données de AC Nielsen. Notre campagne « Un verre de lait c'est bien mais deux c'est mieux! » a également raflé des honneurs en 2004 : le Coq de bronze remis par le Publicité Club de Montréal pour la publicité télé « Monsieur, le président » et un certificat d'excellence décerné par le Canadian Advertising Success Stories. Ce concours pan-canadien est le seul à honorer le travail des annonceurs et de leurs agences sur la base des résultats d'affaires obtenus grâce à la publicité.

TÉLÉVISION FRANÇAISE ET ANGLAISE

La télévision a été le médium par excellence pour atteindre un bassin de population important. Dès la mi-septembre, nous avons lancé la nouvelle campagne publicitaire présentant un message de 60 secondes, converti en messages de 30 secondes, versions française et anglaise. La principale clientèle demeure les 18-54 ans. Le signe universel des deux doigts en V, symbolisant « paix et amour », a été déterminant dans cette campagne. Ce signe a maintenant une autre signification.

AFFICHAGE ET JOURNAUX

L'affichage – panneaux-réclames, abribus et lumiqual – et les quotidiens sont devenus nos médias de soutien. Plusieurs concepts pour l'affichage ont rappelé l'importance de boire un deuxième verre de lait. L'imprimé nous a permis de donner plus d'information nutritionnelle, à savoir que



le lait fournit 15 éléments nutritifs essentiels, particulièrement du calcium, des protéines, les vitamines A et D, du magnésium et du zinc.

COMMUNICATION-NUTRITION

Notre programme d'aide à la prévention de l'ostéoporose s'est poursuivi en 2004, en collaboration avec Ostéoporose Québec. L'objectif de ce programme est de sensibiliser la population adulte à l'incidence de cette maladie et aux habitudes de vie à adopter pour la prévenir. Cette association nous a permis d'organiser une tournée provinciale dans une trentaine de CLSC du Québec sous la direction d'une diététiste expérimentée. Quelques conférences-rencontres en nutrition ont complété le programme pour sensibiliser les personnes âgées à l'importance de bien s'alimenter et au rôle essentiel du lait et des produits laitiers dans leur santé.

CAMPAGNES PROMOTIONNELLES

Enfants

Nous avons continué notre action éducative dans les écoles primaires du Québec avec notre matériel Éducation-Nutrition. Pour une douzième année, nous avons commandité la randonnée à vélo Le Tour de l'Île des Enfants.

Adolescents, adolescentes

Plusieurs activités éducatives et sportives nous ont permis de renforcer notre présence auprès des jeunes afin qu'ils choisissent le lait comme boisson en toutes occasions : le stand « Dépanne-lait », installé dans une vingtaine d'écoles secondaires du Québec, le programme de fidélisation « Choisis-lait », qui rejoint une quarantaine d'écoles secondaires, de même que les tournois de hockey que nous commanditons.

Adultes

Nous avons rejoint la clientèle adulte par des événements familiaux comme la Féria du vélo de Montréal, le Festival Montréal en lumière, les FrancoFolies, la promotion « Les laits fouettés » dans les bars laitiers La Crémère et bien d'autres.

Le calendrier, produit en collaboration avec les supermarchés Provigo, présente des recettes à base de lait et de produits laitiers. Plus de 700 000 exemplaires ont été distribués au Québec.

Lait au chocolat

Nous avons conçu une campagne publicitaire et promotionnelle pour le lait au chocolat visant les 12-17 ans, qui s'est déroulée en juillet, en août et en septembre. Durant cette période, le message publicitaire « Squelettor », d'une durée de 30 secondes, fut diffusé dans les salles de cinéma, par les stations spécialisées, notamment Musique Plus et Télétoon, ainsi qu'en marge de l'émission *Ramdam* à Télé-Québec.

Pour soutenir cette campagne, nous avons organisé une promotion intitulée « Lait au chocolat sur Vrak TV ». Plus de 66 000 jeunes ont participé au concours leur permettant de gagner comme grand prix un immense verre de lait au chocolat et, comme prix secondaire, un ordinateur. L'originalité du concours a fait l'unanimité auprès de ce groupe cible.

Crème

En 2004 nous avons privilégié la promotion de la crème comme produit qui rehausse le goût des aliments en de multiples occasions : dans la préparation des recettes, sur les petits fruits ou dans le café.

TÉLÉVISION

Au cours de l'hiver, nous avons commandité l'émission *Ricardo*, diffusée sur les ondes de la Société Radio-Canada et organisé le concours « Cuisinez avec Ricardo », invitant les gens à faire parvenir une recette à base de crème. Plus de 950 personnes y ont participé et la gagnante a remporté un week-end pour deux à La Sapinière de même que plusieurs autres prix.

AFFICHAGE

De la mi-juin à la mi-août, plus de 180 panneaux extérieurs, couvrant la plupart des régions du Québec, affichaient « Jusqu'à 35 % plus de plaisir avec des fraises et de la crème ».

Pour la première fois, l'automne dernier, la crème se présentait comme accompagnement au café sur 255 panneaux publicitaires de la région métropolitaine.



Advertising and Promotion

The report on advertising and promotion activities now covers four products in the dairy family: milk, cream, butter and cheese.

All marketing activities for fluid milk in the five signatories of the P5 Agreement and the agreement covering industrial milk for the entire country were run by the Dairy Farmers of Canada in 2004.

MILK

In 2004, communication initiatives were designed to reflect the modern, dynamic image of milk and to encourage people in all age groups to drink two glasses of milk every day, both for enjoyment and for the health benefits. The emphasis was thus drinking a second glass of milk.

The new goal was a daunting challenge, since we had to increase milk consumption while maintaining a bold and creative platform. The approach was successful because milk sales increased by 3% in Quebec in 2004, according to the AC Nielsen data. Our campaign "A glass of milk is good, but two is better" also earned honours in 2004: the Coq de bronze awarded by Publicité Club de Montréal for the TV commercial *Monsieur, le président* and a certificate of excellence awarded by the Canadian Advertising Success Stories. This Canada-wide contest is the only one to honour the work of advertisers and their agencies on the basis of the business results obtained through advertising.

FRENCH AND ENGLISH TELEVISION

Television was the most appropriate medium to reach a large segment of the public. In mid-september, we launched one new 60-second commercial converted into English and French messages of 30 seconds each. The most important target group remains consumers aged 18-54. The campaign was built around the universal sign of two fingers in a V, symbolizing "peace and love." It now also symbolizes milk.

BILLBOARDS AND NEWSPAPERS

Display advertising – billboards, bus shelters and backlit platform advertising – and daily newspapers have become our supporting media. Several promotional concepts reminded consumers of the importance of drinking a second glass of milk. Advertorials allowed us to provide more nutritional information, including the fact that milk provides 15 essential nutrients, especially calcium, protein, vitamins A and D, magnesium and zinc.

NUTRITION COMMUNICATIONS

Our osteoporosis detection program continued in 2004, in cooperation with Ostéoporose Québec. The goal of this program is to make adults aware of this condition and the lifestyle habits that help prevent it. This partnership enabled us to organize a provincial tour of some 30 CLSCs in Quebec under the guidance of an experienced dietician. To complement the program, lecture-meetings on nutrition were organized to make senior citizens aware of the importance of a well-balanced diet and of the essential role milk and dairy products play in their health.

Fromage

À l'hiver et au printemps 2004, nous avons poursuivi au Québec notre campagne « Fromage du terroir ». Depuis l'automne, nous menons une campagne pancanadienne ayant pour thème « Succombez au bon goût des fromages d'ici! ». Pour l'appuyer, les magazines et les devant de chariots d'épicerie affichent deux fromages, le cheddar et le gouda.

Plusieurs promotions ont été mises sur pied pour le secteur des ventes au détail, entre autres « Plaisirs fromagers », au printemps et durant le temps des fêtes, et « Olympiques 100 % canadien ». Ces promotions incitent les gens à consommer davantage de fromages, utilisés dans des recettes ou servis en accompagnement. Plusieurs activités ont été organisées en collaboration avec les transformateurs. De plus, nous avons participé à plusieurs foires et expositions.

En avril, la quatrième édition du Grand prix des fromages canadiens a eu lieu à Montréal. Cette prestigieuse compétition encourage l'innovation et fait la promotion de l'excellence dans la fabrication des fromages. Le Québec a raflé les prix de 10 des 16 catégories et Le Douanier, de la Fromagerie Fritz Kaiser, a été couronné grand champion.



Beurre

Nos campagnes visaient à rappeler aux consommateurs les qualités naturelles et le bon goût du beurre avec les slogans « De source naturelle » et, depuis l'automne dernier, « Le beurre. Sélection naturelle. » Les visuels figurent sur des panneaux-réclames, sur les devant de chariots d'épicerie et dans les magazines.

La promotion « Le beurre, une vraie mine d'or! » a remporté un franc succès dans les épiceries. De plus, avec Parmalat, nous nous sommes associés à Cinéplex Odéon, Famous Players et Galaxy pour promouvoir le beurre, servi avec le pop-corn.

PROMOTIONAL CAMPAIGNS

Children

We continued our educational activities in Quebec's elementary schools using our Nutrition-Education materials. For the 12th year in a row, we sponsored the *Tour de l'Île des Enfants* children's cycling event.

Teenagers

Many educational and sports activities enabled us to boost our image with youths so that they will choose milk as their drink of choice every time: the *Dépanne-lait* booth in about 20 Quebec high schools; the customer loyalty program, *Choisis-lait*, in about 40 high schools, as well as hockey tournaments.

Adults

We reached adults through family events such as the Montreal Féria cycling event, the Montreal High Lights Festival, the FrancoFolies, the promotion *Les laits fouettés* at La Crémère ice cream stands, and many more.

The milk calendar, produced in cooperation with Provigo supermarkets, includes milk and dairy product recipes. Over 700,000 copies have been distributed throughout Quebec.

CHOCOLATE MILK

To target the 12-17 age group, we ran a chocolate milk advertising and promotional campaign in July, August and September. During this period, a 30-second commercial called *Squelettor* was broadcast in movie theatres, specialty stations like Musique Plus and Télétoon, and on Télé-Québec's Ramdam show.

To support this campaign, we launched the promotion *Lait au chocolat sur Vrak TV*. Over 66,000 youths participated in the contest. The main prize was an immense glass of chocolate milk and the second prize was a computer. This target group was unanimous as to the originality of this contest.

CREAM

In 2004 we promoted cream as a product that enhances the taste of food on multiple occasions: in recipes, on berries or in coffee.

TELEVISION

During the winter, we sponsored the program Ricardo, broadcast on the CBC French network (SRC), and organized a *Cuisinez avec Ricardo* contest, inviting people to send in a cream-based recipe. Over 950 people entered and the winner won a weekend for two at La Sapinière and several other prizes.

BILLBOARDS

From mid-June to mid-August, more than 180 billboards, displayed in most regions of Quebec, featured the tag line "Up to 35% more enjoyment with strawberries and cream."

Last fall, for the first time, cream was featured with coffee on 255 billboards in the Greater Montreal region.

Image des produits laitiers canadiens

En août, les Jeux d'Athènes ont été les quatrièmes Jeux olympiques commandités par les PLC. Cette visibilité nous a permis d'accroître la notoriété du logo Lait de qualité et de favoriser une association positive entre les producteurs laitiers canadiens et les athlètes. Notre présence était soutenue par la télévision, les journaux et la promotion en magasin.

Le programme Fonds Pure Détermination s'est poursuivi en 2004 alors que 20 nouvelles bourses, de 10 000 \$ chacune, furent remises à des athlètes canadiens prometteurs. Ce programme a débuté en 2002 avec les Jeux de Salt Lake City et se poursuivra jusqu'en 2005. Il a contribué à développer une meilleure notoriété des produits laitiers auprès du public et des athlètes canadiens en établissant un lien très étroit entre la qualité des produits laitiers et la qualité de nos athlètes.



Nutrition

Plusieurs moyens sont utilisés pour informer les professionnels de la santé, les médias et les consommateurs de la grande valeur nutritive des produits laitiers. Ainsi, la chronique Question de santé, rédigée à l'intention des consommateurs, de même que divers articles destinés aux professionnels de la santé ont paru dans des publications ciblées et dans le site Internet des Producteurs laitiers du Canada. Nous avons aussi produit des résumés de recherches ou des brochures informatives que nous avons fait parvenir aux professionnels canadiens de la santé.

Nous commanditions, en outre, une rubrique sur la nutrition, diffusée le jeudi matin à *Salut Bonjour* sur les ondes de TVA. En septembre dernier, le Service de nutrition a organisé une journée sur l'obésité à l'intention des diététistes, des professionnels de la santé et des journalistes afin de les sensibiliser à l'importance de ce problème.

CHEESE

In winter and spring 2004, we pursued our Fromage du terroir (local cheese) campaign in Quebec. In the fall, we launched the cross-Canada ad campaign "Canadian Cheese. Fall for the Taste." To support this campaign, ads featuring cheddar and gouda cheese appeared in magazines and on grocery store shopping carts.

Several promotions were organized for the retail sector, such as "Pleasures of Cheese" during the spring and holiday periods, and "100% Canadian Olympics". These promotions encouraged consumers to eat more cheese, whether used in recipes or served as a side dish. Several activities were organized in partnership with processors. We also participated in several fairs and exhibits.

In April, the fourth edition of the Canadian Cheese Grand Prix was held in Montreal. This prestigious contest encourages innovation and promotes excellence in cheese-making. Quebec swept the awards in ten of the sixteen categories and Le Douanier, made by Fritz Kaiser, was named Grand Champion.

BUTTER

The butter campaign "From a Natural Source," as well as the "Natural Selection" promotion, launched in the fall, were designed to remind consumers of the natural qualities and great taste of butter. The ads appeared on roadside billboards, grocery store shopping carts and in magazines.

The promotion *Le beurre, une vraie mine d'or!* was a runaway success in grocery stores. In addition, with Parmalat, we teamed up with Cineplex Odeon, Famous Players and Galaxy to promote using butter on popcorn.

IMAGE OF CANADIAN DAIRY PRODUCTS

In August, the Athens Games were the fourth Olympic Games sponsored by the DFC. This visibility helped increase recognition of the Canadian Quality Milk logo and promote a positive association between Canadian dairy producers and athletes. Our presence was supported by television, newspapers and in-store promotions.

The "Pure Determination Fund" continued in 2004 with twenty grants worth \$10,000 each awarded to promising Canadian athletes. This program began in 2002 with the Salt Lake City Games and will continue through 2005. It has contributed to increasing recognition of dairy products by the Canadian public and athletes by establishing a very close connection between the quality of dairy products and the quality of our athletes.

NUTRITION

Several ways are used to inform health professionals, the media and consumers about the high nutritional value of dairy products. The "It's Your Health" column, addressed at consumers, and various articles intended for health professionals appeared in targeted publications and on the Dairy Farmers of Canada Web site. We also produced research summaries and information booklets which were sent to Canadian health professionals.

In addition, we sponsored a TV spot on nutrition, broadcast Thursday mornings on TVA's *Salut Bonjour*. Last September, the Nutrition Department organized an obesity day intended for dietitians, health professionals and journalists to raise their awareness of the importance of this problem.

États financiers

Financial Statements

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ils ont été approuvés par le Conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de la Fédération est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

Les vérificateurs indépendants Samson Bélair Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., nommés par l'Assemblée générale, ont vérifié les états de la Fédération conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et ont présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,



Marcel Groleau

Le 1^{er} vice-président,



Gilbert Perreault

Le 23 février 2005

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

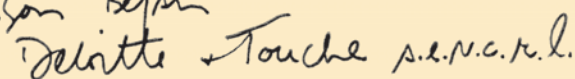
Aux producteurs de
Fédération des producteurs de lait du Québec
(Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec)

Nous avons vérifié le bilan de la Fédération des producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) au 31 décembre 2004 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du Pool et du solde à verser aux entreprises laitières et aux producteurs du Fonds d'indemnisation, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Tel que mentionné à la note complémentaire 2, les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'états financiers vérifiés distincts et n'ont pas été inclus dans les états financiers ci-joints. À cet égard, ces états financiers ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

À notre avis, à l'exception du fait qu'ils n'incluent pas les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait tel que mentionné au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2004 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptables agréés
Montréal, Québec

Le 23 février 2005

BILAN

au 31 décembre 2004

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes - qualité du lait \$	Fonds de développement \$
Actif				
À court terme				
Encaisse et dépôts à terme	8 451 507	6 003 925	1 163 629	-
Débiteurs (note 3)	231 632	11 980	4 909	-
Créances interfonds	1 120 688	3 090 101	71 297	567 613
Frais payés d'avance	226 567	-	6 390	-
	10 030 394	9 106 006	1 246 225	567 613
Placements (note 4)	119	-	-	976 680
Immobilisations (note 5)	463 818	-	-	-
Autre élément d'actif	199 808	-	-	-
	10 694 139	9 106 006	1 246 225	1 544 293
Passif				
À court terme				
Créditeurs (note 6)	2 088 470	3 047 354	85 193	-
Créances interfonds	565 552	1 583	34 033	-
Solde à verser aux producteurs	-	-	-	-
Réserve d'ajustements (note 7)	-	-	-	-
Solde à verser aux entreprises laitières et aux producteurs en vertu des Conventions de mise en marché du lait (note 8)	-	-	-	-
	2 654 022	3 048 937	119 226	-
Soldes de fonds (note 9)				
Investis en immobilisations	463 818	-	-	-
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis)	-	-	-	976 680
Libres d'affectations	7 576 299	6 057 069	1 126 999	567 613
	8 040 117	6 057 069	1 126 999	1 544 293
	10 694 139	9 106 006	1 246 225	1 544 293

Éventualités (note 13)

Fonds du pool \$	Fonds d'indemnisation \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2004 Total \$	2003 Total \$
1 862 882	-	26 253 171		43 735 114	43 642 233
162 704 262	11 516	-		162 964 299	161 381 590
-	-	-	(4 849 699)	-	-
-	-	-		232 957	340 597
164 567 144	11 516	26 253 171	(4 849 699)	206 932 370	205 364 420
-	-	-		976 799	940 249
-	-	-		463 818	499 160
-	-	-		199 808	217 224
164 567 144	11 516	26 253 171	(4 849 699)	208 572 795	207 021 053
155 850 498	11 516	14 376 205		175 459 236	176 206 178
4 152 221	-	96 310	(4 849 699)	-	-
4 564 425	-	-		4 564 425	4 270 049
-	-	11 780 656		11 780 656	10 147 507
-	-	-		-	36 982
164 567 144	11 516	26 253 171	(4 849 699)	191 804 317	190 660 716
-	-	-		463 818	499 160
-	-	-		976 680	940 117
-	-	-		15 327 980	14 921 060
-	-	-		16 768 478	16 360 337
164 567 144	11 516	26 253 171	(4 849 699)	208 572 795	207 021 053

* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS DU FONDS D'ADMINISTRATION, DU FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION, DES PROGRAMMES-QUALITÉ DU LAIT ET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE – DES PRODUCTEURS DE LAIT – DU QUÉBEC

de l'exercice terminé le 31 décembre 2004

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes - qualité du lait \$	Fonds de développement \$	2004 Total \$	2003 Total \$
Produits						
Prélèvements	11 450 888	32 287 745	-	300 352	44 038 985	43 474 522
Retenues-qualité	-	-	1 108 831	-	1 108 831	952 742
Intérêts	754 351	127 507	-	8 270	890 128	961 235
	12 205 239	32 415 252	1 108 831	308 622	46 037 944	45 388 499
Charges						
Activités de promotion	-	-	-	-	-	1 367 830
Campagnes publicitaires	-	-	-	-	-	3 157 690
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	684 822	31 782 682	-	-	32 467 504	27 355 897
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 001 238	-	-	-	3 001 238	2 904 684
Exploitation	7 019 058	-	307 960	-	7 327 018	7 302 593
Information	125 857	-	54 363	-	180 220	175 641
Recherche et quote-part de la perte de Novalait inc.	365 394	-	-	235 177	600 571	588 666
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	-	-	741 844	-	741 844	659 127
Réunions des administrateurs et des membres	1 311 408	-	-	-	1 311 408	1 350 259
	12 507 777	31 782 682	1 104 167	235 177	45 629 803	44 862 387
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(302 538)	632 570	4 664	73 445	408 141	526 112
Soldes de fonds au début	8 342 655	5 424 499	1 122 335	1 470 848	16 360 337	15 834 225
Soldes de fonds à la fin	8 040 117	6 057 069	1 126 999	1 544 293	16 768 478	16 360 337

ÉVOLUTION DU SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS DU FONDS DU POOL ET DU SOLDE À VERSER AUX ENTREPRISES LAITIÈRES ET AUX PRODUCTEURS DU FONDS D'INDEMNISATION

de l'exercice terminé le 31 décembre 2004

	Fonds du pool			Fonds d'indemnisation \$	2004 Total \$	2003 Total \$
	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	Total Fonds du pool \$			
Recettes						
Provenant des ventes de lait (note 10)	1 877 358 044	-	1 877 358 044	(23 518)	1 877 334 526	1 810 188 775
Intérêts	102 875	-	102 875	682	103 557	137 351
	1 877 460 919	-	1 877 460 919	(22 836)	1 877 438 083	1 810 326 126
Distribution des recettes						
Versements nets aux producteurs	1 763 578 981	-	1 763 578 981	14 146	1 763 593 127	1 700 398 328
Déduction pour frais de transport	67 947 768	(67 947 768)	-	-	-	-
Prélèvements	44 038 985	-	44 038 985	-	44 038 985	43 410 680
Retenues-qualité	1 108 831	-	1 108 831	-	1 108 831	947 100
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 11)	-	68 064 156	68 064 156	-	68 064 156	65 565 718
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	375 590	-	375 590	-	375 590	391 759
	1 877 050 155	116 388	1 877 166 543	14 146	1 877 180 689	1 810 713 585
Excédent (insuffisance) des recettes sur la distribution des recettes						
	410 764	(116 388)	294 376	(36 982)	257 394	(387 459)
Solde à verser (à percevoir) au début	4 759 281	(489 232)	4 270 049	36 982	4 307 031	4 694 490
Solde à verser (à percevoir) à la fin (notes 8 et 12)	5 170 045	(605 620)	4 564 425	-	4 564 425	4 307 031

ÉVOLUTION DE LA RÉSERVE D'AJUSTEMENTS DU SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

de l'exercice terminé le 31 décembre 2004

	2004 \$	2003 \$
Recettes provenant des producteurs de lait sur l'achat de quota	262 472 415	260 203 429
Déboursés aux producteurs de lait sur la vente de quota	260 839 266	248 618 163
Excédent des recettes	1 633 149	11 585 266
Réserve d'ajustements au début	10 147 507	(1 437 759)
Réserve d'ajustements à la fin (note 7)	11 780 656	10 147 507

FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 31 décembre 2004

	2004 \$	2003 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges pour les fonds d'administration, de publicité et promotion, des Programmes-qualité du lait et du fonds de développement de l'industrie laitière	408 141	526 112
Excédent (insuffisance) des recettes sur la distribution des recettes pour les fonds du pool et d'indemnisation	257 394	(387 459)
Excédent des recettes du Système centralisé de vente des quotas	1 633 149	11 585 266
	2 298 684	11 723 919
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	211 490	202 938
Quote-part de la perte de Novalait inc.	235 177	216 592
	2 745 351	12 143 449
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 16)	(2 222 011)	1 194 225
	523 340	13 337 674
Activités de financement et d'investissement		
Acquisitions de placements	(271 727)	(274 686)
Acquisitions d'immobilisations	(176 148)	(314 846)
Diminution d'un autre élément d'actif	17 416	-
	(430 459)	(589 532)
Augmentation des liquidités	92 881	12 748 142
Liquidités au début de l'exercice	43 642 233	30 894 091
Liquidités à la fin de l'exercice	43 735 114	43 642 233

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2004

1. Description de la Fédération

La Fédération des producteurs de lait du Québec est constituée en vertu de la *Loi des syndicats professionnels*. Elle réalise la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec à titre d'administrateur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, créé en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles*.

La Fédération est exempte d'impôts sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* fédérale et de la *Loi sur les impôts* du Québec.

2. Conventions comptables

COMPTABILITÉ PAR FONDS

La Fédération des producteurs de lait utilise la comptabilité par fonds et applique la méthode du report.

Les états financiers de la Fédération comptent huit fonds qui sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat confié à la Fédération. La Fédération distingue trois secteurs d'activité :

- Administration du plan conjoint et services aux membres
- Mise en marché du lait
- Administration d'un système d'échange de quota

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe cinq fonds : les fonds d'administration, de publicité et de promotion, de qualité du lait, de développement de l'industrie laitière et de défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits et les charges afférents à l'administration du plan conjoint et de la Fédération sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché, de transport du lait et ententes nationales et les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélevé pour l'administration du plan conjoint.

Les produits et les charges afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. Ces activités sont financées par le prélevé de publicité. Depuis le 1^{er} août 2003, la publicité et la promotion des produits laitiers sont administrées par Les Producteurs laitiers du Canada.

Les produits et les charges destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à répondre aux normes sont présentés dans le fonds Programmes-qualité du lait. Ces activités sont financées par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité.

Les produits et les charges afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière – des producteurs de lait – du Québec (antérieurement Plan de relance et de développement). Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélevé du fonds de développement.

Le fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Ces activités sont financées par le prélevé du fonds de défense. Les états financiers de ce fonds sont présentés distinctement.

Le second secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool et, jusqu'au 31 juillet 2001, les activités du Fonds d'indemnisation, abrogé à cette date à l'exception de la responsabilité liée au financement d'un déficit encouru ou au remboursement d'un surplus encouru avant cette date. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué à la Fédération la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les recettes et la distribution des recettes afférentes à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentées dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait.

La Fédération administre un système mensuel d'échange de quota afin de faciliter les échanges entre les producteurs. Ce dernier secteur d'activité présente les transactions de vente et d'achat de quota des producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SATELLITES

La Fédération présente en note complémentaire les informations concernant les organismes contrôlés et satellites.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont inscrites au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Matériel informatique	3 ans
Systèmes informatiques	5 ans

PLACEMENTS

Les placements sont comptabilisés au coût, à l'exception des actions détenues dans la société Novalait inc. qui sont présentées à la valeur de consolidation.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes - qualité du lait \$	Fonds du pool \$	Fonds d'indemnisation \$	2004 Total \$	2003 Total \$
Entreprises laitières	-	-	-	153 161 397	11 516	153 172 913	150 725 109
Fonds de mise en commun interprovincial	-	-	-	9 529 105	-	9 529 105	9 736 323
Organismes apparentés	67 103	-	-	-	-	67 103	23 321
Organismes provinciaux et national	-	-	-	-	-	-	64 200
Producteurs	-	-	-	-	-	-	635 227
Autres	164 529	11 980	4 909	13 760	-	195 178	197 410
	231 632	11 980	4 909	162 704 262	11 516	162 964 299	161 381 590

4. Placements – Fonds d'administration et Fonds de développement de l'industrie laitière – des producteurs de lait – du Québec

	2004 \$	2003 \$
Parts sociales du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite, et actions de catégorie A du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec inc., au coût	52	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc., au coût	67	80
Actions et souscription d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc., à la valeur de consolidation au 31 juillet (coût : 2 964 283 \$ en 2004 et 2 692 008 \$ en 2003)	840 373	803 275
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis), au coût	136 307	136 842
	976 799	940 249

5. Immobilisations – Fonds d'administration

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2004 Valeur comptable nette \$	2003 Valeur comptable nette \$
Matériel et systèmes informatiques	3 713 699	3 249 881	463 818	499 160

La dépense d'amortissement pour l'exercice s'élève à 211 490 \$ (202 938 \$ en 2003).

6. Créditeurs

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes – qualité du lait \$	Fonds du pool \$	Fonds d'indemnisation \$	SCVQ \$	2004 Total \$	2003 Total \$
Entreprises laitières	-	-	43 995	-	-	-	43 995	167 292
Organismes apparentés	964 693	-	27 061	432 070	-	-	1 423 824	1 130 253
Organismes provinciaux et national	-	3 029 497	-	-	-	-	3 029 497	3 072 567
Producteurs	-	-	-	149 387 620	11 516	14 376 205	163 775 341	164 641 695
Transporteurs	-	-	-	5 956 798	-	-	5 956 798	5 735 406
Autres	1 123 777	17 857	14 137	74 010	-	-	1 229 781	1 458 965
	2 088 470	3 047 354	85 193	155 850 498	11 516	14 376 205	175 459 236	176 206 178

7. Réserve d'ajustements – Système centralisé de vente des quotas

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

8. Solde à verser aux entreprises laitières et aux producteurs en vertu des Conventions de mise en marché du lait – Fonds d'indemnisation

Au cours de l'exercice, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a complété la vérification de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières pour les périodes antérieures au 1^{er} août 2001.

Le surplus encouru par le Fonds d'indemnisation avant cette date s'établit à 14 146 \$ et se répartit comme suit :

	\$
Solde à verser aux producteurs	25 662
Solde à percevoir des entreprises laitières	(11 516)
	14 146

Au 31 décembre 2004, un montant de 11 516 \$ est à recevoir des entreprises laitières et à verser aux producteurs.

9. Évolution des soldes de fonds

	Fonds d'administration		Fonds de publicité et promotion	Programmes – qualité du lait	Fonds de développement			
	Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Libres d'affectations \$	Libres d'affectations \$	Affectés à Novalait inc. et au FOILQ (en fidéicommiss) \$	Libres d'affectations \$	2004 Total \$	2003 Total \$
Soldes au début	499 160	7 843 495	5 424 499	1 122 335	940 117	530 731	16 360 337	15 834 225
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(211 490)	(91 048)	632 570	4 664	36 563	36 882	408 141	526 112
Acquisitions d'immobilisations	176 148	(176 148)	-	-	-	-	-	-
Soldes à la fin	463 818	7 576 299	6 057 069	1 126 999	976 680	567 613	16 768 478	16 360 337

10. Recettes provenant des ventes de lait – Fonds du pool et Fonds d'indemnisation

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit :

	2004 \$	2003 \$
Ventes provinciales	1 751 720 464	1 715 432 014
Ventes interprovinciales	99 257 601	60 688 780
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	26 356 461	34 067 981
	1 877 334 526	1 810 188 775

11. Frais de transport et de mise en commun des frais de transport – Fonds du pool et Fonds d'indemnisation

Depuis août 1998, les producteurs de lait du Québec ainsi que ceux de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard participent à la mise en commun des frais de transport du lait.

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit :

	2004 \$	2003 \$
Frais de transport	64 009 434	61 407 962
Résultat de la péréquation interprovinciale pour la mise en commun des frais de transport	4 054 722	4 157 756
	68 064 156	65 565 718

12. Solde à verser aux producteurs – Fonds du pool

Le montant de 5 170 045 \$ à verser aux producteurs (4 759 281 \$ en 2003) est sujet à ajustements après révision par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières.

13. Éventualités

La Fédération fait l'objet de réclamations dans le cours normal de ses activités qui ne devraient pas individuellement ou globalement avoir des répercussions financières importantes.

Aucune provision n'a été comptabilisée dans les présents états financiers.

14. Engagements

LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX

Le bail entre la Fédération et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 227 052 \$ ainsi qu'une clause d'ajustement couvrant les taxes.

CONVENTION DE L'IMMEUBLE

La Fédération s'est engagée, au moyen d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net (ou la perte nette) réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de la Fédération s'élève à 16,39 % en 2004. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé.

Cette convention est d'une durée indéterminée et la Fédération peut se retirer sur préavis de douze mois.

DOSAGE DES COMPOSANTS POUR LE PAIEMENT DU LAIT

La Fédération et les organismes accrédités représentant les entreprises laitières ont convenu du financement des coûts du service pour le dosage des composants pour le paiement du lait jusqu'en mai 2009. La partie estimative des coûts payables par la Fédération s'établit à 800 000 \$ par année.

COÛT DE PRODUCTION

La Fédération a signé un protocole d'entente sur l'enquête sur les coûts de production sur les entreprises laitières pour les années civiles 2004 et 2005. Les versements futurs s'établissent comme suit : 349 970 \$ en 2005 et 172 970 \$ en 2006.

ACTIVITÉS DE LOBBYING

Le conseil d'administration des Producteurs laitiers du Canada a adopté une résolution visant des activités extraordinaires de lobbying pour l'année 2005 concernant le contrôle des importations aux frontières. La part du Québec dans le financement de ces activités s'élève à 306 067 \$.

AUTRES

La Fédération a accepté de participer au financement de trois projets d'intérêt pour la production laitière, soit un projet de chaire universitaire en mise en marché collective, un projet sur la valorisation et la promotion de la profession agricole et un projet visant à développer la renommée des fromages fins du Québec.

Les déboursés annuels prévus pour ces projets s'établissent à 259 000 \$ en 2005, à 124 500 \$ pour les années 2006 et 2007, à 54 500 \$ pour les années 2008 et 2009 et à 27 500 \$ en 2010.

15. Organismes contrôlés et satellites

La Fédération détient 52 % des parts sociales du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite, 52 % du capital-actions du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec inc., 33 1/3 % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, 33 1/3 % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. et 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Aucun de ces organismes n'a été consolidé dans les états financiers de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

PROGRAMME D'ANALYSE DES TROUPEAUX LAITIERS DU QUÉBEC (PATLQ)

Le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec inc., société constituée en vertu de la partie 1A de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

La mission du PATLQ est d'offrir à ses clients (producteurs laitiers dans les espèces bovines et caprines) des services de gestion incluant la collecte, la certification, le traitement, l'analyse des données, les analyses en laboratoire et la vulgarisation en matière de gestion des troupeaux laitiers.

CENTRE D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE DU QUÉBEC

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

La société a pour objet de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction ainsi que de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de rendre des services aux producteurs de lait et de bovins.

NOVALAIT INC.

Novalait inc. est constituée en vertu de la partie 1A de la *Loi sur les compagnies* du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet se présentent comme suit :

	2004 \$	2003 \$
Situation financière		
Total des actifs	1 801 948	1 801 070
Total des passifs	121 202	194 521
Capitaux propres	1 680 746	1 606 549
	1 801 948	1 801 070
Résultats des activités		
Total des produits	56 963	101 982
Total des charges	527 316	535 166
Insuffisance des produits sur les charges	(470 353)	(433 184)
Flux de trésorerie		
Sorties de fonds – activités d'exploitation	(521 990)	(356 645)
Entrées de fonds – activités de financement	547 835	536 278
Augmentation des liquidités	25 845	179 633

16. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2004 \$	2003 \$
Augmentation des débiteurs	(1 582 709)	(9 323 524)
Diminution des frais payés d'avance	107 640	67 649
(Diminution) augmentation des créditeurs	(746 942)	10 471 007
Diminution des revenus reportés	-	(20 907)
	(2 222 011)	1 194 225

17. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, la Fédération a conclu les opérations suivantes :

	2004 \$	2003 \$
Union des producteurs agricoles (Loyer, services techniques, services informatiques et revenus d'intérêts)	762 235	861 982
Syndicats régionaux (Versements pour les budgets d'opérations et les frais de transport)	3 905 641	3 117 705
Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (Analyses de laboratoire et autres services)	670 135	402 421
<i>Le producteur de lait québécois</i> (Ventes d'espaces publicitaires)	45 701	48 599

18. Événement postérieur à la date du bilan

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la publicité et la promotion du lait et des produits laitiers sont administrées, sur le territoire québécois, par la Fédération à l'exception de la partie nutrition qui demeure du ressort des Producteurs laitiers du Canada.

